

# LE GRAZACOIS

Le bulletin d'information de votre commune



## Sommaire

### L'édito du Maire

Page 2

### Actualités

Page 4

### Transports & Mobilité

Page 10

### Vie Municipale

Page 16

### Travaux & inaugurations

Page 20

### Vie à Grazac

Page 24

### Au delà de Grazac

Page 37

### Informations diverses

Page 42

### Bail du Bar-Restaurant

Page 50



## Bienvenue à GRAZAC, bienvenue en Occitanie, en France et en Europe.

Le 3 juillet 2025 je participais à la remise solennelle du livret d'accueil dans la citoyenneté Française de Madame Imène BELKEFI, et ce parmi les 148 personnes originaires de 51 pays de 30 Communes du Département de la Haute Garonne.

À cette occasion festive et pleine d'émotions, il a été célébré la fierté d'appartenir à une patrie, une nation, unie dans la diversité de ses citoyens, sa grandeur et fière d'avoir résisté aux menaces du fascisme et idéologies racistes et antisémites.

De même, ont été soulignées les valeurs de la laïcité, de la liberté de pensée, de culte, de croyance, mais également de choix politiques, ainsi que la réciprocité attendue dans le respect de toutes ces valeurs à défendre au nom de notre Nation, les fondements même de notre République. Enfin ont été rappelés les nouveaux droits acquis dont celui de voter, voter aux élections locales, mais aussi nationales et européennes.

La Marseillaise, chantée par toute l'assemblée, scellait comme un pacte ce moment qui nous réunissait alors, bien au-delà de nos différences. Nous faisions société.

Ces moments d'émotions intenses ne peuvent que m'interroger sur ce que devient notre collectivité nationale.



En effet, je pense à qui étaient mes grands-parents et parents; tour à tour enfants dans les tourments des guerres traversées : en Europe, dans leurs pays d'origine, en France, mais également dans les colonies (soldat en Algérie, Maroc, Tunisie...)

Familles séparées, familles en errance sur les fronts de l'est, familles soumises aux trahisons et dénonciations, prisonniers de guerre, gamins au milieu de maquisards... Et enfin, la paix retrouvée, tous réunis.

Être né en France ne peut s'exonérer de cette mémoire.



Je n'oublie pas l'éducation dont j'ai pu bénéficier avec cette carte, la France et ses colonies dont Madagascar en était encore, affichée juste à côté du tableau noir.

Et l'instruction civique tous les matins en entrant en classe, et ce dès 6 ans.

Je n'oublie pas cette fierté et l'honneur portés comme un étendard par mes parents, fiers d'aller voter pour défendre la liberté, la République, mais surtout ne pas laisser les haines s'installer.

Que d'énergie déployée pour nous rappeler sans cesse notre devoir de citoyen, d'aider notre prochain comme on a pu les aider. Nous rappeler leur peur de voir "le malin" encore manipuler les cerveaux fragiles... Comme pouvait me le répéter ma mère : "Tant qu'on ne l'a pas vu ni vécu, on est loin d'imaginer de quoi l'homme est capable. Ce n'est pas un film, une histoire..." ou "Tant qu'on les reconnaît, ça va on les mets à l'écart, demain ils seront invisibles, ce seront leurs enfants, leurs créatures... Alors ?"

Voyez-vous, même dans cette parenthèse de joie, la condition humaine me hante, d'autant que, dans ces moments, le temps de cette cérémonie je me dis :

Voilà un beau pied de nez à tous ceux qui prêchent que tous nos malheurs sont dus aux immigrés, et ceux qui concluent "que les immigrés retournent chez eux".

Mes parents, mes frères et sœurs, nos familles, moi-même avons été préservés, jusqu'à même devenir Maire.

**Le journal local "Le Grazacois" est publié environ tous les 4 mois.**

Vous préférez recevoir la version numérique de ce bulletin à la place de la version papier ?

Vous souhaitez publier un article ?

Vous souhaitez donner de la visibilité à votre activité professionnelle à Grazac ?

Contactez la Mairie :

**05 61 08 42 39**

**mairiegrazac31@wanadoo.fr**

Certes Maire d'un petit village, mais qui m'a accueilli et qui aujourd'hui accueille toujours. A mon tour de tendre les bras.

Et je crois qu'avec mes amis d'hier et d'aujourd'hui, mes conseillères et conseillers successifs, on a tout fait pour que vous soyez tous, sans exception, bien reçus à Grazac.

Quant à tous ceux qui veulent voir si l'herbe du pré d'à côté est plus verte, mais n'acceptent pas qu'un de leur semblable empiète dans leur champ, n'ont-ils pas, dans leur famille, leur patronyme, leur couleur de peau, quelque chose "d'étranger" ?

Moi quand je regarde les listes électorales, j'ai un doute... Leurs comportements niant leurs origines indéniables m'inquiètent pour l'avenir de notre beau pays, mais peut-être encore plus pour l'avenir de leurs enfants.

On peut le définir comme on veut, le "racisme" (lâchons le terme), direct ou par procuration, est là.

Ce ne sont pas quelques convenances en dédiabolisation, quelques cravates et postures en victimisation face à la justice des ténors de l'extrême droite qui pourront me déjuger de l'histoire.

Alors, je maintiens : Pourquoi tenter le diable ? Le "malin" comme disait ma mère...

Pour ma part, je peux l'affirmer haut et fort, le Maire que je suis "vous aime tous", je ne fais et n'ai jamais fait aucune différence entre citoyens.

Je me suis toujours investi pour une équité de traitement envers toutes et tous dans l'esprit de notre République, unie, laïque et indivisible.

Encore bienvenue à Madame BELKEFI Imène, Grazac, en mon nom, est fier de vous accueillir.

Bonnes et belles vacances à toutes et à tous. Votre dévoué.

**Michel ZDAN - Maire de Grazac**

## Recensement 2025

Dans la commune de Grazac, la population a été recensée dernièrement en 2020. La prochaine campagne de recensement, en collaboration avec l'INSEE, aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026.

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Du nombre d'habitants dépendent : le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Le montant de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat au budget communal dépend également de ces chiffres.

Cette opération d'utilité publique permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population. Le recensement est déclaratif et confidentiel.



### Appel à candidatures !

Pour réaliser cette opération, la commune doit assurer le recrutement de 2 agents recenseurs dont le profil est le suivant :

- Rigoureux (se) & Sérieux (se),
- Disponible et montrant de réelles capacités relationnelles,
- A l'aise avec l'outil informatique et internet,
- Véhiculé(e),
- La connaissance de la commune de Grazac est souhaitable.

Les agents recenseurs recrutés auront un contrat de travail et seront nommés par arrêté municipal. Ils suivront une formation spécifique de l'INSEE. Ils seront accrédités, avec une carte officielle et rempliront leur mission sous la responsabilité du coordonnateur communal.

Les candidats intéressés doivent envoyer leur CV ainsi qu'une lettre de motivation à la Mairie (papier ou e-mail) :

**mairiegrazac31@wanadoo.fr**

Date limite : 30 octobre 2025

Après sélection, les candidatures seront retenues par ordre d'arrivée.

### Devenir agent recenseur : un acte citoyen !

## Incivilités

### Les incivilités doivent cesser.

Tout cela devant l'école maternelle, quelle honte.  
Et des dépôts sauvages de poubelles sur les Points d'Apport Volontaires (PAV).  
Le parking n'est pas une déchetterie !



La propriétaire a même ouvertement laissé son nom, comme si cela ne posait aucun problème.



# Ouverture prochaine de la MAM de Grazac



La MAM “Les P’tites Crapouilles” installée à la Maison des Saisons sur la place de Grazac, va bientôt ouvrir !

D'une surface totale dédiée de 177m<sup>2</sup> avec deux dortoirs, pourra accueillir jusqu'à 12 enfants de 2 mois à 3 ans.

Ouverture de la MAM : **1er septembre 2025 !**  
**lesptitescrapouilles31@gmail.com**

- 3 assistantes maternelles
- Des espaces pensés pour le bien-être des tout-petits
- Motricité libre : favoriser l'autonomie et l'éveil des enfants
- Cadre sécurisé et adapté, dans un lieu d'accueil bienveillant.



Marwena (32 ans) | Severine (49 ans)

**Inscriptions ouvertes ! Il reste 4 places pour septembre 2025**



Casiers pour les enfants



Espace de vie et de jeux



Toilettes et salle de change



Espace de jeu en extérieur



# Coupure d'électricité le 30 Juillet



**Attention :  
Coupure  
d'électricité  
programmée**

Attention, une coupure d'électricité pour travaux sera effectuée :

**Mercredi 30 juillet 2025**, entre 08h30 et 12h30, dans le quartier « le village ».

Il s'agit de travaux pour reposer le cable d'alimentation de la Maison de Village.

Merci de votre compréhension.

## Feux de forêts

### AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES FEUX ET S'EN PROTÉGER

Publié le 20 juin 2025 - Direction de l'information légale et administrative

Mégots de cigarettes, barbecue à proximité de la végétation, comtibles stockés...

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et la moitié sont dus à une imprudence. De nombreux gestes, anodins en apparence, peuvent provoquer un départ de feu de végétation.

Les sécheresses, ainsi que les canicules, sont de plus en plus fréquentes et intenses en France du fait du changement climatique. Lorsque la végétation est asséchée par un manque de pluie, un départ de feu devient possible et il peut se propager rapidement.

### Que faire en cas de feu ?

Si vous êtes témoin d'un départ de feu :

- Localisez le feu sans vous mettre en danger,
- Allez les secours en appelant le 112, le 18 ou le 114,
- Mettez vous à l'abri (la voiture n'est pas un abri sûr),
- Rentrez votre tuyau d'arrosage avant l'arrivée du feu (il pourra vous servir), et laissez votre portail ouvert pour faciliter l'accès des pompiers,
- Bouchez avec des linges mouillés les aérations et les bas de porte de l'habitation,
- Mettez un linge humide sur votre nez et bouche pour vous protéger de la fumée avant d'aider les autres à faire de même,
- Restez informés de la situation, et suivez les instructions données par les secours ou la mairie.

## Restrictions Eau

L'arrêté préfectoral du 18 juillet 2025 portant mesures de gestion et de restriction des prélèvements en eau dans le département de la Haute-Garonne.

Les cours d'eau non réalimentés situés en secteurs **ONDE rive gauche et rive droite de la Garonne** ainsi que la **rivière Tescou** sont placés en restriction de niveau **CRISE**.

Le reste du département est en niveau **"VIGILANCE"**.

L'arrêté entrera en vigueur à partir du 19 juillet 2025.

Les secteurs couverts par les restrictions sur l'irrigation agricole et consignes sur les consommations des particuliers (piscine, arrosage, lavage façades ou voitures...) sont consultables sur le site de la DDT 31 :

<https://atlasddt31.fr/etages>

# Déchetteries & Textiles

Les déchetterie d'Auterive ainsi que la déchetterie de Cintegabelle reprennent les horaires d'été du 1er juillet au 16 août 2025.



## Bornes de collecte textile indisponibles

Pour des raisons techniques, notre prestataire "Le Relais" est contraint de suspendre jusqu'à nouvel ordre la collecte des textiles dans les bornes implantées dans le Bassin Auterivain.

- Ne déposez surtout pas de sacs au pied des bornes ou dans les colonnes Relais,
- Conservez vos textiles chez vous en attendant la reprise du service.

## Quels sont les horaires été ?

- Déchetterie **Auterive** (particuliers) :
  - Du mardi au samedi de 7h à 14h30
  - Accès aux particuliers hors gabarit :
  - Le lundi de 10h à 12h
  - Le samedi de 7h à 12h
- Déchetterie **Cintegabelle** :
  - Du mardi au samedi de 7h à 14h30
- Déchetterie **Auterive** pour les professionnels :
  - Lundi : de 8h à 10h et de 12h à 14h30
  - Du mardi au vendredi de 7h à 14h30
- Déchetterie **Miremont** : aucun changement
- Déchetterie **Grépiac** : aucun changement



# Rentrée 2025 - Inscriptions au RPI

Le RPI est le Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Votre enfant est né en 2022 ou vous êtes nouvellement arrivé sur Grazac et souhaitez l'inscrire au RPI Grazac-Caujac-Esperce pour la rentrée prochaine ?

## Prévoyez l'inscription à l'école maternelle de Grazac !



Afin de procéder à une première inscription de votre enfant à l'école maternelle de Grazac, pour la prochaine rentrée scolaire :

- Contactez dès à présent le Syndicat du Rieutarel qui gère les 3 écoles de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) : Caujac/Esperce/Grazac  
[cantine.sdr@gmail.com](mailto:cantine.sdr@gmail.com) / 05 61 06 22 99

Mme Sandrine Montaut vous enverra le dossier à compléter.

- Quand le dossier sera complet, vous devrez contacter, la directrice de l'école maternelle de Grazac par email : [ce.0312517t@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0312517t@ac-toulouse.fr)

**Pour toute information : 05 61 08 63 46**

# Irrégularité d'urbanisme

Sujet sensible s'il en est parce que intéressant tous les propriétaires (80% de résidents Grazacois et 20% propriétaires bailleurs non résidents).

Nous sommes tous contraints au respect des règles d'urbanisme, et devons tous respecter à la lettre les obligations communes, même si nous râlons. Mais il existe des procédures de révision (en cours actuellement) qui justement sont là pour réévaluer certaines contraintes, voire apporter les modifications qui seront alors applicables à tous.

C'est ça le vivre ensemble.

Alors quand certains s'autorisent de "tordre" la règle commune, dans des postures de fait accompli, cela devient insupportable.

Quel citoyen, respectueux d'une égalité et équité de traitement peut accepter ça ?

De fait, certains entêtements bien au-delà de la négligence, certains écarts en effractions incontestables (parce qu'elles durent depuis plusieurs années) autant d'éléments nous obligent à devoir faire appel aux tribunaux et aux pouvoirs publics pour que le PLU\*, son règlement et les règles Nationales, soient respectés.

Sont concernés : des équipements et constructions en zone N, mais encore, en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), associés à un puits avec élevage d'animaux de rente\* à proximité, sans collecteur de lisiers... Et en plus il y a un ruisseau en contrebas : quid de la protection de la nappe phréatique et du cours d'eau ?

Alors voilà, recours et appels repoussent les délais d'application de décisions jusqu'à les fragiliser. L'usure juridique est une arme redoutable pour la collectivité.

Et, alors que toute irrégularité est vite sanctionnée au "commun des mortels" qui fait le moindre petit écart... Certains usent et aent de procédures interminables. Plus c'est gros et mieux ça passe !

C'est d'autant plus insupportable quand l'Etat se dit incompétent, voire demande aux élus de mettre en oeuvre des procédures déjà existantes, déjà toutes exploitées... Cependant, nous ne lâchons rien.

Nous remercions donc ici le soutien de l'AMRF31\* pour le soutien qu'elle nous apporte en intercédant auprès de l'Etat mais aussi du Procureur de la République dans certaines affaires.

AMR 31 <accueil@amr31.fr>

jeudi 3 juillet 2025 à 16:36 réception

À : mairie de grazac



saisine SOUS PREFET GRAZAC.pdf  
177 Ko

Bonjour Monsieur le Maire

Consécutivement à votre demande, je vous informe que nous avons saisi ce jour Monsieur le Sous-Préfet en charge de la cabanisation sur la Hte Garonne.

Nous ne manquerons pas de vous faire retour de sa réponse.

En parallèle, je vous remercie vivement de nous tenir informés de l'état d'avancement de ce dossier.

Bien cordialement



Chantal SERVANT  
LEFEBVRE

Assistant du Président,  
Patrick LEFEBVRE  
AMR 31





### \* Quelques définitions :

- **P.L.U** : Plan Local d'Urbanisme : Ce document d'urbanisme détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Il est consultable en libre accès sur le site de la Mairie de Grazac, et doit être respecté par tous.
- **Cabanisation** : La cabanisation consiste en l'implantation sans autorisation de constructions ou d'installations diverses occupées épisodiquement ou de façon permanente, dans des zones inconstructibles, agricoles ou naturelles et le plus souvent en zone à risque inondation ou feux de forêt.
- **Animaux de rente** : Les animaux de rente sont les animaux dont l'élevage est en général effectué en vue de la consommation de la viande. Ce sont donc les bovins, ovins, caprins, porcins, volailles, rongeurs et équins.
- **AMRF31** : Association des Maires Ruraux de France, pour la Haute-Garonne (31) Cette association départementale est autonome et représente les maires ruraux auprès des interlocuteurs publics du département, des services déconcentrés de l'Etat (Préfecture, Conseil Général, Gendarmerie, etc.) et des opérateurs de services.

Monsieur le Sous-Préfet,

L'Association des Maires Ruraux de la Haute-Garonne est interpellée par le maire de la commune de Grazac dans l'affaire l'opposant à [REDACTED]

Par courrier recommandé réceptionné le 27 juin 2025, la commune de Grazac a été informée par la Cour Administrative d'Appel de Toulouse que le contrevenant [REDACTED] avait interjeté appel de l'ordonnance du 17 mars 2025 rendue par le Tribunal Administratif de Toulouse visant à obtenir ainsi l'annulation de l'arrêté du 15 février 2023 par lequel le maire refusait la délivrance d'un permis de construire d'un atelier de stockage et d'entretien de matériel agricole, d'une écloserie et d'un local technique.

Une nouvelle fois nous déplorons que les contrevenants profitent de l'arsenal judiciaire pour contrer les décisions des élus tendant à limiter les situations de cabanisation.

Lors du comité de pilotage de cabanisation, Monsieur le Préfet a indiqué qu'il devait prochainement rencontrer Madame la Première Présidente de la Cour d'Appel afin de lui faire part de son regret de ne pas envisager de démolition massive. Il devait être proposé d'organiser une réunion de travail afin de pouvoir expliquer et décrire ce phénomène de cabanisation : du rapport à la Loi et à l'égalité des français. Il devait être expliqué aux Juges les outils en droit administratif dont disposent les maires et les Préfets. Lors de cette même réunion, Monsieur le Préfet a sollicité l'ensemble des services de l'Etat à soutenir les élus ruraux dans les démarches administratives et judiciaires.

L'AMR 31 s'est engagée auprès des élus afin de peser sur la mobilisation des services de l'Etat.

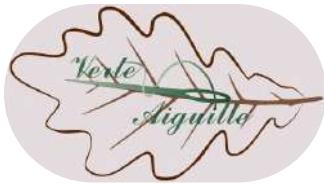
Comptant sur votre mobilisation et votre engagement dans la lutte contre la cabanisation, je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous tenir informés des moyens qui pourraient être déployés afin de soutenir le maire de Grazac dans le combat mené contre [REDACTED]

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Sous-Préfet, mes respectueuses salutations.

Le Président,  
Patrick LEFEBVRE



### Espace pub



**Verte Aiguille**  
Couturière - Retouche,  
création sur mesure et  
accompagnement de projet  
06 86 18 99 05  
[verteaiguille.31@gmail.com](mailto:verteaiguille.31@gmail.com)  
[www.verteaiguille.com](http://www.verteaiguille.com)



**LES VOLAILLES  
GRAZACOISES**  
Produits issus  
directement de la ferme  
06 27 25 37 70  
[manfrinato@orange.fr](mailto:manfrinato@orange.fr)



**Fabienne Macia**  
**Naturopathe**  
Iridologie & Reflexologie  
06 86 13 24 13



# Transport scolaire gratuit - Inscriptions

Les transports scolaires sont gratuits, mais il faut tout de même s'organiser !

En effet, la gratuité ne doit pas rimer avec "laisser aller" ou "argent jeté par les fenêtres".

Respecter l'organisation d'un transport accessible à tous pour une mobilité gage de liberté et d'égalité, c'est aussi respecter le bon usage de l'argent public et sa redistribution la plus équitable possible entre diverses compétences (transports, santé, culture, etc.)

# Transport scolaire régional :

## INSCRIPTIONS

du mardi 10 juin au jeudi 31 juillet 2025

**La carte de transport permet :**

- un accès au transport scolaire,
- de voyager en illimité, tout au long de l'année scolaire, sur les cars du réseau .liO.

**1 aller-retour par jour pour les demi-pensionnaires & externes**  
**1 aller-retour par semaine pour les internes**



Service financé par  
la Région Occitanie



Les transports de Ma Région

Informations et inscriptions sur  
[lio-occitanie.fr](http://lio-occitanie.fr)

Les transports scolaires sont gratuits pour les familles dès lors qu'elles respectent les conditions suivantes pour être un "ayant-droit" :

- Il réside en Occitanie et réalise un trajet en dehors du ressort territorial des autres autorités organisatrices de la mobilité, au premier rang desquelles figurent les communautés d'agglomération, métropoles et communautés urbaines.
- Il est scolarisé dans un établissement de maternelle, primaire, collège ou lycée (jusqu'à la terminale).
- Il habite à plus de 1km de l'établissement.
- Il respecte la sectorisation scolaire pour l'enseignement général. Afin de préserver l'égalité des chances, la Région permet de déroger à cette sectorisation pour des motifs pédagogiques (enseignements spécifiques, internats d'excellence...). (voir règlement).
- Il utilise régulièrement le service (au moins 70% de fréquentation / semaine)

**Pensez à vous inscrire avant le 31 juillet 2025 !**

Passée cette date, une participation forfaitaire exceptionnelle pour inscription tardive de 25€ devra être réglée afin de finaliser l'inscription aux transports scolaires.

L'inscription au transport scolaire régional entraîne un engagement de régularité de fréquentation du service (au moins 70% par semaine).



## Nouvel arrêt pour le transport scolaire

Dès la rentrée 2025/2026, cet automne, les points de ramassage scolaire de "Rte d'Esperce" et de "plateau de la Bourdette" (côté Fourcade) seront regroupés.

Ils étaient particulièrement accidentogènes. Bien entendu, vous allez recevoir un avis de modification du point de ramassage actant ce changement dans les jours qui suivent.

Merci aux bénévoles accompagnés des employés pour les travaux de fabrication et réalisation en cours de l'abri qui permettra de mettre nos jeunes à l'abri, le temps d'attente de la navette et/ou de ramassage.



## Redéfinition des circuits de transport scolaires pour le Lycée d'Auterive

**Le 22 mai 2025, la Région Occitanie en charge des transports scolaires, a organisé une réunion de présentation des circuits de ramassage des futurs lycéens scolarisés à Auterive.**



Les raisons même de ce lycée, objet d'une mobilisation de plus de 30 ans, aura ainsi trouvé un aboutissement. Alors merci à tous ceux qui y ont cru, merci à tous ceux qui n'ont rien lâché, merci à la Région Occitanie et sa Présidente qui, enfin diront certains, vont soulager et apporter un confort de vie aux jeunes du territoire.



Le point principal qui sera particulièrement favorable à nos jeunes adolescents est un temps de parcours très réduit.

Pour Grazac ce sera **de l'ordre de la demi-heure au maximum**, contre plus d'une heure actuellement, quel que soit le lycée d'affectation.



## Le futur lycée d'Auterive s'appellera "Lydie Salvayre"

L'ouverture de ce lycée répondra à l'augmentation démographique du secteur Sud de l'agglomération toulousaine et permettra d'améliorer la qualité de vie des élèves en réduisant notamment le temps de transports. Elle viendra également compléter l'offre de formation proposée dans le département.

D'une surface de près de 11 000 m<sup>2</sup>, il ouvrira ses portes en septembre 2025 et proposera une offre de formation polyvalente (générale et professionnelle) avec des filières orientées notamment vers le secteur sanitaire et social (Bac Pro ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne) et CAP ATMFC (Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif)).

Quelques photos de l'avancée des travaux :



Il pourra accueillir 1 050 élèves et disposera d'un internat de 50 places (extensible à 100 places). Il comptera également un service restauration ainsi que des installations sportives dont un gymnase et une salle polyvalente.

Porté et financé à hauteur de 58 M€ par la Région, le chantier de construction est mené par le cabinet d'architecture LCR Architectes associé au cabinet d'architecture Filiatre & Mansour.



## Espace pub

**OBIBAT**  
Maçonnerie générale  
Florian Opigez  
06.84.87.04.42  
opibat@outlook.fr



  
**Travaux publics Eric Marty**  
05 61 08 90 69  
marty.eric@orange.fr



**NATURAVERT**  
Entretien  
Parcs & Jardins  
Monsieur Alegrin  
06 80 23 31 52  
naturavert31@gmail.com



# “BUS VERS TOUS” : Il est arrivé !

Rappelez-vous, il y a déjà 2 ans:

Par délibération du 2023-25 du 21/04/2023 par laquelle nous nous engagions sur l'achat d'un véhicule de transport 9 places équipé PMR aux fins de « pouvoir accompagner les personnes âgées et en difficulté d'autonomie vers les marchés de plein vent (Auterive, Mauressac...) mais aussi autres destinations notamment à toutes manifestations culturelles et festives sur le territoire du Pays du Sud Toulousain... etc... (voir délibération en annexe I).



Et enfin, les choses se concrétisent !  
Il est là, même si quelques mises au point sont à parfaire.

Réceptionné à la veille de l'inauguration de la Maison des Saisons, ce véhicule est un des piliers d'un programme ambitieux dans le fonctionnement de l'Aide à la Vie Partagée (AVP), cette animation qui fonctionne depuis déjà 8 mois.

**Il aura fallu attendre la notification par l'Etat de l'accès aux “fonds verts” avant d'engager la dépense, mais cela valait la peine, la preuve par les chiffres:**

PLAN DE FINANCEMENT APRES CONSOLIDATION DEVIS REACTUALISE (MONTANT HT)

INVESTISSEMENT

Ressources ORGANISME	Type	Subvention sur devis initial					
		Montant du devis initial - délibération n° 2023-25					
MONTANT DE L'OPERATION HT	TYPE D'AIDE	TAUX PAR NATURE	TAUX SUR OPERATION	SUBVENTION PAR NATURE	TOTAL FINANCIEMENTS PAR FINANCEUR		
CD31	Acquisition véhicule	45 516.67 €	Subv Départementale	20.00%	20.00%	9 103.33 €	11 603.33 €
	Équipements PMR	12 500.00 €		20.00%	20.00%	2 500.00 €	
	Frais de livraison	221.87 €		0.00%	0.00%	0.00 €	
ETAT	Acquisition véhicule avec équipements PMR	58 238.54	Fonds verts Axe 3	40.00%	40.00%	23 295.42 €	23 295.42 €
REGION	Acquisition véhicule avec équipements PMR	58 238.54	Fonds FRI	6.87%	6.87%	4 000.00 €	4 000.00 €
GAL - Pays du Sud Toulousain	Acquisition véhicule avec équipements PMR	58 238.54	Fonds Leaders	13.13%	13.13%	7 692.08 €	7 692.08 €
AUTOFINANCEMENT				20.00%	20.00%	11 647.71 €	11 647.71 €
Total général		58 238.54		100.00%	100.00%	58 238.54 €	58 238.54 €

INVESTISSEMENT	Subvention sur devis réactualisé					
	Montant du devis réactualisé - délibération n° 2025-28					
MONTANT DE L'OPERATION HT	TYPE D'AIDE	TAUX PAR NATURE	TAUX SUR OPERATION	SUBVENTION PAR NATURE	TOTAL FINANCIEMENTS PAR FINANCEUR	
39 741.66 €	Subv Départementale	19.92%	19.92%	7 916.54 €	7 916.54 €	
39 741.66 €	Fonds verts Axe 3	51.51%	51.51%	20 470.93 €	20 470.93 €	
39 741.66 €	Fonds FRI	6.87%	6.87%	2 730.25 €	2 730.25 €	
39 741.66 €	Fonds Leaders	0.00%	0.00%	0.00 €	0.00 €	
AUTOFINANCEMENT				21.70%	8 623.94 €	8 623.94 €
				100.00%	100.00%	39 741.66 €
						39 741.66 €



Nous avons eu l'opportunité de bénéficier d'une remise exceptionnelle sur un véhicule initialement prévu d'être livré aux jeux olympiques de Paris, (mais finalement jamais livré), à 0 kilomètres, dont la 1ère immatriculation est donc pour nous, en juillet 2025.

À ce compte là, comprenez que les élus et moi-même n'avons pas eu la "main qui tremble" pour valider l'achat.

Par ailleurs, délibération a immédiatement été prise pour créer un poste de "chauffeur accompagnateur", ainsi que la mise en place d'une formation TPMR (Transport de Personnes à Mobilité Réduite) pour les agents de ce service.

### Combien ça couté ?

- Projet de 58 250.00€ HT (base maquette du plan de financement arrêté en 2023)
- Marché après réactualisation : 65 116.67€ HT / 78 140.00€ TTC
- Total dépenses après les remise exceptionnelle : 39 741.66€ HT / 47 690.00€ TTC
- Soit une moins-value sur prévisionnel de :  
- 18 508.34€ HT soit (-32%)

Explications de cette moins-value : Si nous avions fait l'achat il y a 3 ans ce véhicule aurait été payé 69 900.00 € TTC.

Voilà le pourquoi et comment de cette acquisition opportuniste.



**En ce sens, et Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal décide de :**

- Demander auprès du GAL du PETR Pays du Sud Toulousain au titre de l'axe de l'accessibilité et la mobilité pour tous, renforcée par l'accès aux personnes PMR et par l'usage d'un véhicule à énergie verte une subvention sur le fonctionnement pour les 3 première années soit : 12007.88 € / an pour un total du programme de 36523.64 € (3 ans y compris la formation de 500 €).

**Modifier** le plan de financement initial en intégrant les subventions acceptées par les différents co-financeurs, le nouveau devis du concessionnaire JNB AUTO de Pamiers pour l'achat du véhicule et le frais de fonctionnement notamment la rémunération du chauffeur – accompagnateur (pièce annexe V).

Ainsi fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

oyé en préfecture le 27/06/2025  
eu en préfecture le 27/06/2025  
ié le  
031-213102312-20250623-QEL202529-DE



Le Maire  
Michel ZDAN



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

### Le Financement en taux de cofinancement qui seront respectés:

- L'Etat sur les fonds Verts : 51.51 % de l'avant projet HT
- Le Département sur « l'aide à la mobilité PMR » : 19.92 % de l'avant projet HT
- La Région sur le volet « mobilité sociale » : 6.87 % de l'avant projet HT
- La commune sur ses fonds propres : 21.70 % de l'avant projet HT

Dès septembre, si tout se passe comme prévu, en plus de l'usage principal pour l'AVP, nous déployerons le service auprès des Grazacoises et Grazacois, d'abord et prioritairement pour les personnes âgées et PMR, et nous étudions dès à présent le mode de fonctionnement partagé à déployer.

Bien sûr qu'il n'est pas question de pénaliser les finances communales, c'est pourquoi nous avons immédiatement sollicité un co-financement sur fonds EUROPEEN, fonds LEADER pour la période de 3 ans nous permettant ainsi de mieux aborder l'organisation dudit service et ainsi affronter sereinement la monté en charge dudit service.

Tableau des frais de fonctionnement (subvention Fonds Leader) :

Ressources ORGANISME	Type	ANNEE N1 - 09/25 à 08/26	ANNEE N2 - 09/26 à 08/27	ANNEE N3 - 09/27 à 08/28	MONTANT DE L'OPERATION	TYPE D'AIDE	TAUX PAR NATURE	TOTAL FINANCEMENTS PAR FINANCIER
GAL - Pays du Sud Toulousain	chauffeur de bus emploi mi-temps	12 007.88 €	12 007.88 €	12 007.88 €	36 023.64 €	Fonds Leaders	64.00%	23 055.13 €
	Formation TPMR	500.00 €			500.00 €			320.00 €
<b>AUTOFINANCEMENT</b>							<b>36.00%</b>	<b>13 148.51 €</b>
<b>Total général</b>					<b>36 523.64 €</b>		<b>100.00%</b>	<b>36 523.64 €</b>



# Compte-Rendu des Conseils Municipaux

Ci-dessous des extraits des divers travaux en compte-rendu, également diffusés sur le site <https://www.mairie-grazac31.fr>

06/03/2025 - 20h30

1/ Révision du Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

Vu l'avis du comité social territorial en date du 6 février 2025, [...]

A compter du 1er mars 2025, il est institué un nouveau régime indemnitaire au profit des fonctionnaires titulaires, stagiaires et contractuels de droit public [...]

Le Conseil Municipal décide de modifier le RIFSEEP et d'autoriser Monsieur le Maire à fixer par arrêté individuel le montant de l'IFSE et du CIA versé aux agents concernés.

2/ Devis achat broyeur d'accotement

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société EUROTEK Distribution à hauteur de 1823.67 € HT [...] un devis de réparation, celui-ci s'élève à 1370.50 € HT mais le fabricant lui a indiqué que certaines pièces ne se trouvent plus en vente.

Le Conseil Municipal approuve le remplacement du broyeur d'accotement et accepte le devis de la société EUROTEK Distribution pour un montant de 1823.67 € HT

3/ Délibération modificative suite à une erreur matérielle sur la délibération n° 2024-99 – Demande de FONDS LEADER -Plan de financement ... Projet général : Réhabilitation Maison de Village Monsieur le Maire rappelle les termes de la délibération n° 2024-99 [...] 18 décembre 2024. Or une erreur de calcul a été faite lorsque le taux de cofinancement du Conseil Départemental a été retranscrit[...]. Il fallait inscrire le taux de 36,16% de subvention du CD31 suivant la procédure de calcul [...].

Ce qui nous permet de demander un soutien via les fonds LEADER à hauteur de :

$$80\% - (20\% + 36,16\%) = 23,83\% \text{ sur l'opération,}$$

Tout en s'assurant de ne pas dépasser 80 % de subvention sur le projet global. [...]

Opération évaluée à : 169 415 .36 € HT

Subvention demandée : 23,83 % x 187 388.55 € = 44 654.56 €

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à valider le montant de l'opération à 169 415.36 € HT soit 20.39% du projet global sur avant-projet détaillé maîtrise d'œuvre (816 880.00 € HT) et à demander au GAL du PETR du Pays du Sud Toulousain un soutien en financement de l'Opération un montant de 44 666.99 € HT permettant de porter le co-financement de l'ensemble des partenaires à hauteur de 80.00 % du montant total du programme et 79.10 % du projet global principal tel qu'initialement engagé, or tout éventuel avenant en cours de travaux

4/ Remboursement frais avancés par un élu suite à un problème de la carte CARREFOUR.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a dû avancer des frais [...] pour l'AVP. Il présente la facture [...]

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve les achats alimentaires et électroménager pour l'AVP et accepte le remboursement correspondant à la facture CARREFOUR d'Auterive [...] pour un montant de 84.35 €.

5/ Remboursement frais avancés par un élu [...]

[...] frais par carte bleue pour paiements péage et essence en date du 28 janvier 2025 pour rapatrier le véhicule PIAGGIO en remplacement du véhicule GOUPIL qui se situait à Pont de l'Isère. [...]

Le Conseil Municipal approuve les paiements effectués pour rapatrier le véhicule PIAGGIO et accepte le remboursement d'un montant total de 324.66 €

6/ AVP – Convention médiathèque Auterive [...]

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que l'Aide à la Vie Partagée souhaite se rendre à la médiathèque Dominique Baudis d'Auterive au moins 1 fois par mois [...] une participation à hauteur de 30 € par an.

Le Conseil Municipal approuve la convention de la médiathèque Dominique Baudis et la Mairie de Grazac et accepte l'inscription payante à hauteur de 30 € par an

## Rappels :

**Le conseil municipal se réunit tous les derniers vendredis du mois (sauf exception), à 20h30 et est toujours ouvert à tous sauf déclaration de huis clos.**



7/ Devis prestation de service – Espace Vert  
 [...] appel à une société pour l'entretien des espaces verts et voiries des lotissements Domaine de Julia et Cœur de Nature pendant la période estivale de mars à juillet [...] devis de la société CELINE FAURE ESPACES VERTS de Toulouse s'élevant à 8032.00 € TTC. Ce devis comprend :

- 8 passages de tontes et finition au rotofil de la tranche 1 de « Julia » et la tranche 3 « cœur de Nature »
  - Remise en état du bassin de rétention de la tranche 1 « Julia »
  - Avancement de 10 m entre le chemin et la forêt.
- Le Conseil Municipal accepte le devis de la Société CELINE FAURE ESPACES VERTS pour un montant de 8032.00 € TTC

8/ Fixation prix du repas des ainés pour les personnes extérieures [...] Il convient de fixer le prix des repas.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide fixer le prix du repas de 15.00 € pour les adultes.

9/ Autorisation d'implanter des composteurs à la Résidence Les Hespérides [...] souhait d'implanter un ou des composteurs au sein de la Résidence Les Hespérides par les résidents.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte sur le principe mais mets en garde par rapport à l'esthétisme.

10/ Vote du CFU 2024 - Compte Financier Unique  
 Monsieur le Maire présente aux élus le Compte Financier Unique (CFU) 2024, il constitue l'arrêté des comptes de la Collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire soit au 31 décembre 2024.

[...] Monsieur le Maire cède la présidence de la réunion à Monsieur LORRAIN Jean-Luc, 1er adjoint et sort afin de laisser l'assemblée délibérer.

Monsieur LORRAIN Jean-Luc présente le compte financier unique 2024 de la Commune

- En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 556 368.75 € et les recettes à 561 693.18 €.

Le report en section de fonctionnement de l'exercice 2023 d'un montant de 23 897.35 € cumulé avec l'excédent de l'exercice 2024 (5 324.43 €) génère un excédent de fonctionnement cumulé de 29 221.78 €.

- En investissement :

Les dépenses s'élèvent à 412 508.04 € et les recettes à 747 016.98 €.

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 860 545.95 € et en recettes à 608 595.24 €

Le report en section d'investissement de l'exercice 2023 d'un montant de 57 274.81€ cumulé avec l'excédent de l'exercice 2024 (334 508.94 €) ainsi que le déficit des restes à réaliser (-251 950.71 €) génère un excédent d'investissement cumulé de 139 833.04 €.

Le résultat du compte financier unique de la Commune s'élève ainsi à 169 054.82 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de voter le compte financier unique 2024 de la Commune.

**Tous les Compte Rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la Mairie :**

[www.mairie-grazac31.fr](http://www.mairie-grazac31.fr)

#### 11/ Affectation du résultat 2024

Monsieur le Maire indique le résultat du fonctionnement de l'exercice 2024 soit 29 221.78 € et propose d'affecter la totalité en fonctionnement. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

#### 12/ Convention de mise à disposition du tiers lieux – maison de village

Monsieur le Maire donne lecture d'un projet de convention de mise à disposition du tiers lieu.

[...] Le Conseil Municipal accepte et approuve la convention de mise à disposition pour le tiers lieu à l'unanimité.

#### 13/ Proposition mutuelle communale Reporté au prochain conseil

#### 14/ Cimetière Rieutarel

Après une consultation avec l'entreprise PANERO, il s'avère qu'il y a un manque de place pour positionner les cavurnes. De fait, les cavurnes (100x100) doivent être réduite par 80x80 et 3 cipres doivent être arrachés.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

#### 15/ Questions et informations diverses

- Demande subvention Radio Galaxie = Réponse défavorable car sur la Commune, il y a Radio Occitania

- Retour du stage SYNERGIE SPORT = Très positif
- Présentation de la pétition des riverains Route de Saint-Ybars suite à la vitesse : Pétition signée par les membres du conseil présent.

- Demande subvention d'un professeur EPS du collège de Cintegabelle = Réponse défavorable budget restreint

- Date du nettoyage de printemps : le samedi 29 mars 2025



**11/04/2025 - 20h30**

1/ Convention de groupement – Plan de lutte contre les déchets abandonnés diffus

Monsieur le Maire rappelle le contexte [...]

Par un arrêté du 30 septembre 2022, le cahier des charges d'agrément de Citéo, éco-organisme en charge de la mise en œuvre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) pour les papiers et les emballages ménagers, a été modifié [...] Citéo a élaboré une convention-type de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus.

La CCBA propose de mettre en place avec l'aide des communes et le soutien financier de Citéo par le biais d'un conventionnement, ... Une convention de groupement entre la CCBA et ses communes membres doit donc être conclue.

[...] lecture de la cette convention de groupement qui précise les modalités de fonctionnement du groupement constitué entre la CCBA et les communes membres pour le soutien versé par Citéo pour la lutte contre les déchets abandonnés,

Le Conseil Municipal [...] approuve la constitution d'un groupement avec la CCBA, la désignation de la CCBA comme Responsable du groupement et la désignation de Mme BRUNANCHON comme référente de la Collectivité.

2/ Avenant n° 2 – Lot 2 - Marché de travaux de réhabilitation et extension maison de village

[...] avenant n° 2 portant sur le lot 2 du marché de travaux de réhabilitation extension de la maison de village doit être établi [...] devis de la société ARIEGE HABITAT pour un montant de 2800.00 € HT et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal approuve les travaux supplémentaires correspondant au lot 2 du marché cité ci-dessus et accepte le devis de la société ARIEGE HABITAT pour un montant de 2800.00 € HT.

3/ Avenant n° 1 – Lot 10 - Marché de travaux de réhabilitation et extension maison de village

[...] avenant n° 1 portant sur le lot 1 du marché de travaux de réhabilitation [...] devis de la société E2CM pour un montant de 5760.00 € HT et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal approuve les travaux supplémentaires correspondant au lot 10 du marché cité ci-dessus et accepte le devis de la société E2CM pour un montant de 5760.00 € HT.

4/ Demande de subventions des Associations

Monsieur le Maire donne lecture des différents courriers des associations du village (APCG - AVE - DU CÔTÉ DES FEMMES - PEGACE - COMITE DES FETES - FAKANY) demandant une subvention pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, indique que ces demandes seront intégrées dans la prévision du budget.

5/ Vote des taux de taxes foncières et de taxe d'habitation sur les résidences secondaires [...]

Le Conseil Municipal, [...] décide de voter de maintenir le taux de 2024 pour 2025 comme suit :

TAXES	Taux 2024 (rappel)	Taux 2025
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	43.10 %	43.10 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	113.56 %	113.56 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (THR)	16.54 %	16.54 %

6/ Vote du budget Primitif 2025

Monsieur le Maire présente les annexes du budget primitif :

- Annexe concernant les subventions attribuées aux différents syndicats auxquels la commune adhère (Syndicat du Rieutarel, etc.) et aux associations en lien avec la commune.
- Annexe relative à l'état de la dette, à savoir les différents emprunts souscrits par la commune avec le montant annuel des remboursements et le capital restant dû de chaque emprunt.

Il demande à Monsieur LORRAIN et Madame FLOURY de ne pas participer au vote concernant les attributions faites aux associations car ils ont un lien de filiation (membre et/ou conjoint ...) avec certaines associations qui perçoivent de ces « subventions » communales ; ce qu'ils font en s'abstenant.

[...] Le Conseil Municipal vote le budget primitif de l'exercice 2025 dont la balance s'établit comme suit :

Mouvements	Dépenses	Recettes
- Fonctionnement	599 070.14 €	599 070.14 €
- Investissement	1 711 875.10 €	1 711 875.10 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 310 945.24 €</b>	<b>2 310 945.24</b>

Et autorise monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

8/ Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais dans le cadre d'un accord local.

[...] Monsieur le Maire propose de fixer le nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain Haut-Garonnais à 53 et de les répartir ainsi :

Communes	Population municipale 2025 par ordre décroissant	Nombre de conseillers communautaires titulaires
AUTERIVE	10 291	13
LAGARDELLE SUR LEZE	3 304	5
VERNET	3 294	5
CINTEGABELLE	2 994	4
VENERQUE	2 898	4
MIREMONT	2 787	4
BEAUMONT SUR LEZE	1 638	3
GAILLAC TOULZA	1 331	2
GREPIAC	1 009	2
CAUJAC	864	2
<b>GRAZAC</b>	<b>792</b>	<b>1</b>
PUYDANIEL	573	1
LAGRACE DIEU	555	1
MAURESSAC	498	1
AURAGNE	466	1
LABRUYERE DORSA	305	1
ESPERCE	281	1
AURIBAIL	195	1
MARLIAC	132	1
<b>TOTAL</b>	<b>34 207</b>	<b>53</b>

Le Conseil Municipal approuve le nombre et la répartition des sièges de la CCBA Haut-Garonnais proposé par Monsieur le Maire.

9/ Aménagement d'une liaison piétonne en desserte d'abibus hors agglomération « Bessat » sur RD28E et « Durviel » sur RD12 – Annule et remplace la précédente délibération n° 2024-98 du 18 décembre 2024

[...] La population de Grazac est en pleine croissance [...] plus 37% entre les 2 derniers recensements (2015/2020)

[...] d'améliorer la sécurité des usagers piétons en leur proposant un trajet qui longe la RD28E sur une parcelle attenante. [...] différents devis sont présentés :

- Entreprise CESSES TP pour un montant de 9 300.45 € HT

- Entreprise Sart TRAVAUX PUBLICS MARTY pour un montant de 13 101.55 € HT

Le Conseil Municipal approuve la création d'un aménagement de circulation piétonne de desserte d'abri bus hors agglomération conformément aux caractéristiques présentées ci-dessus et accepte le devis de l'entreprise CESSES TP pour un montant de 9 300.45 € HT.

10/ Création aire de jeux au quartier Rouge

[...] le besoin exprimé par les familles de disposer une aire de jeux sécurisée et adaptée aux enfants situés au quartier Rouge.

Le Conseil Municipal, [...] approuve la création d'une aire de jeu au quartier « Rouge » et accepte les devis présentés par Monsieur le Maire pour un montant total de 9 825.52 € HT.

11/ Création d'un abri bus sur la RD28E « Plaine de la Bourdette » - Annule et Remplace la délibération n° 2025-03 du 24 janvier 2025

L'opération précédente n'étant pas complète, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'annuler la précédente délibération portant le n° 2025-03 du 24 janvier 2025. Il présente les devis qui ont été ajustés :

[...] approuve la création d'un abri bus « Plaine de la Bourdette » et accepte les nouveaux devis ajustés pour un montant total 3 562.97 € HT.

12/ Remboursement frais avancés par un élu (péage et essence pour rapatrier le nouveau véhicule PIAGGIO) – Annule et remplace la délibération n° 2025-12 du 6 mars 2025

[...] une erreur matérielle a été faite au niveau d'un des montants de facture ASF. Paiement effectué de 61.70 € et non de 51.70 €.

Le Conseil Municipal [...] accepte le remboursement d'un montant total de 335.06 € à l'élu

13/ Vente du véhicule GOUPIL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a trouvé un acheteur pour reprendre le GOUPIL au prix de 2000 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

14/ Proposition mutuelle à la population grazacoise

Monsieur le Maire souhaiterait proposer à la population grazacoise les services de la Mutuelle MUTAMI. Cette mutuelle est déjà bien installée sur le territoire du Bassin Auterivain. Au regard des prestations proposées, ses tarifs semblent particulièrement attractifs.

Le Conseil Municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire et décide de faire une assemblée publique pour présenter cette mutuelle à tous les administrés de la Commune.

15/ Questions et informations diverses

- Logement d'urgence : proposition de faire un courrier au Conseil Départemental qui est en partenariat avec le CHU de PURPAN pour leur informer que nous avons un logement d'urgence de disponible.

- Facturation EDF : un courrier a été fait à la trésorerie pour régulariser EDF

- Extinction de nuit : Prix de l'intervention 891 €

- Retour commission CCID : Constatation que des biens bâtis n'étaient pas enregistrés – courrier effectué auprès des services concernés.

- Edition du bulletin municipal : Fin avril.

## Espace pub



**2f Menuiserie**

**2f Menuiserie**  
Frank Froissard  
Construction neuve ou  
rénovation  
06 18 41 53 68  
[www.2fmenuiserie.com](http://www.2fmenuiserie.com)



**Radio Occitania**  
Fréquence 106.1 à Grazac  
09 72 11 39 60  
[valleedelariege@radio-occitania.com](mailto:valleedelariege@radio-occitania.com)



**Restaurant Le Macam's**  
Ambiance conviviale, une  
Terrasse pour les soirées  
d'été & soirées à thèmes  
05 62 20 21 01

# Inauguration de la Maison des Saisons & de la résidence Les Hespérides

Samedi 5 Juillet 2025, les élus de Grazac, des invités d'honneur et les Grazacois venus en nombre, sont venus assister à l'inauguration officielle tant attendue, de la maison de village nommée "Maison des Saisons", ainsi que de la résidence Les Hespérides de l'AVP.



Plaque de l'inauguration

## Qu'y a-t-il à la Maison des Saisons ?

- Une MAM et espace petite enfance : salle de vie de 50m<sup>2</sup> et 24m<sup>2</sup> de dortoirs (2X12m<sup>2</sup>)
- Un logement d'urgence
- Un tiers lieu médical avec psychologue et MSS et professeurs d'APA (Activité Physique Adaptée)
- Une salle d'activité partagée et des lieux de rencontres inter-générationnels pour les usagers de l'AVP et les associations
- Une coursive qui mène de la résidence Les Hespérides à la place du village



(De gauche à droite) Arrière plan : Mme Annie Brunanchon Adjointe au Maire - Maryse Vezat-Baronia 1ère VP du CD31 - M. Jean Luc Lorrain, 1er Adjoint au Maire - Premier plan : M. Serge Baurens Président de la CCBA - Mme Marie Caroline Tempesta Conseillère Régionale Occitanie - M. Sébastien Vincini Président du Conseil Départemental de la Hte Garonne - M. Michel Zdan Maire de Grazac - M. Philippe Trantoul Directeur Général de ALTEAL - M. Jean Luc Blondel Sous-Préfet de Muret - M. Christophe Bex Député de la 7ème circonscription - M. Denis Béziat VP du SDEHG - M. Jérémy Partinico Conseiller Municipal

Un Totem, mis en place par la CCBA : toute une histoire et mémoire locale rappelée. Vous pouvez aller l'admirer de vous même, 130 ans de la place du village mise en exergue. Voici quelques extraits du discours de M. Le Maire agrémentés de photos :



[...] Aujourd'hui est l'aboutissement de 30 années de réflexion, de simulations en faisabilité avec divers potentiels partenaires... et, enfin, voilà le résultat. Même si en mode livraison de chantier, vous l'aurez constaté, mais le contexte général nous oblige ; en effet comment s'affranchir d'une éventuelle dissolution surprise qui peut intervenir dès le 7 juillet, d'une obligation de réserve dès le 1er septembre vu les prochaines élections municipales de 2026, mais surtout, comment s'assurer de la présence de tous nos partenaires co-financeurs auxquels nous tenions à rendre honneur.



Moments d'échanges et prises de parole



Inauguration du Totem

Aujourd'hui est un jour exceptionnel d'alignement des planètes, alors ne gâchons pas notre plaisir.

Aujourd'hui, vous l'aurez compris, il n'y a pas une inauguration, mais des inaugurations formant un ensemble que nous élus croyons être « un certain renouveau de Grazac ».

Après un exode rural des années 1960 qui a refaçonné le paysage rural de la France dans son ensemble et auquel Grazac n'a pas échappé... Voilà un certain reflux exercé, nous sommes revenus, la rurbanité est là, Grazac, comme bien d'autres petits villages, a rebondi.

Alors, et parce que nous tenions à une cohérence dans la présentation de tous ces sujets, dans le droit fil de la visite que nous venons de faire, commençons par ce qui a été mené, comme d'habitude, de main de maître par les équipes de ALTEAL, le lotissement les Hespérides [...]



[...] l'originalité de ces projets reste et se résume en : mixité, accessibilité, mobilité, accueil et prévention tout en préservant les équilibres structurants de la commune, écoles partage des espaces, accès aux services et préservation avec maîtrise du budget.

En clair, ces ouvrages doivent permettre de croiser tous ces sujets très au cœur de nos ambitions politiques portées dans nos mandats successifs.

Je ne vais pas m'étendre sur chacune des réalisations et leur genèse mais prendre un seul exemple : le maintien sur notre territoire et dans des logements adaptés de nos anciens qui souhaitent vivre leur autonomie même si déclinante.



La résidence Les Hespérides

Ils souhaitent juste, qu'après une vie de labeur, de citoyen au service de la nation, de leur famille, de leur collectivité, que nous ne les oublions pas, voire que nous ne les infantilisons pas... que nous les aidions juste à trouver « chaussures à leurs pieds » en leur proposant un logement adapté à leur âge, à leurs difficultés dues à leur âge... mais surtout que leur autonomie soit valorisée. Ils ont encore tant à transmettre, tant à profiter avec leur famille, avec leurs amis, pour peu que nous nous adaptons à une certaine évolution négative qui nous attend tous. Ce sujet, entre autres, est nous semble-t-il d'une actualité de plus en plus prégnante. La réponse est ici matérialisée mais bien au-delà de ce seul sujet.

Alors oui, le fil conducteur de ces ouvrages est de construire de l'accueil de qualité, confortable et abordable intégrant des services (publics et privés), dans le respect architectural historique de ce petit village. L'humain et son environnement quotidien des plus simple, rationnel, abordable et donc sans fioriture inutile. La vie tout simplement. [...]"



La salle d'activités partagées  
-> en direction des Hespérides



En direction des Hespérides



Discours de Monsieur le Maire



Coursive fleurie



Salle d'activités partagées



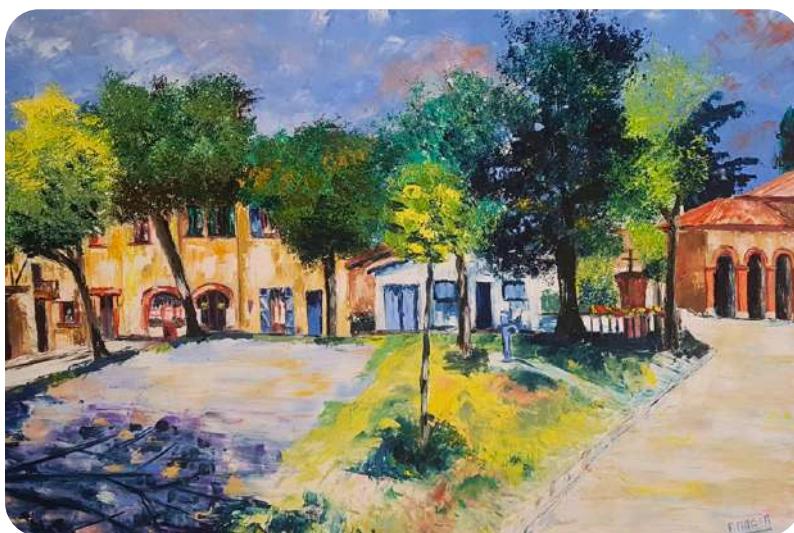
**Remise des reproductions du tableau de Mme Macia aux invités d'honneur**

(De gauche à droite) M. Michel Zdan Maire de Grazac - M. Serge Baurens Président de la CCBA - M. Sébastien Vincini Président du Conseil Départemental de la Hte Garonne - M. Philippe Trantoul Directeur Général de ALTEAL - Mme Marie Caroline Tempesta Conseillère Régionale Occitanie - Maryse Vezat-Baronia 1ère VP du CD31 - M. Jean Luc Blondel Sous-Préfet de Muret- Gerard Roujac President du PETR

Et nous ne pouvions terminer ces inaugurations sans honorer de nos "Citoyens d'honneur" et "Grand Citoyen d'honneur" nos invités qui, par le financement apporté, mais aussi l'appui de leurs services, ont permis que ces réalisations soient faites et menées à leurs termes.



**Les Grazacois au rendez-vous pour l'inauguration**



Reproduction d'un tableau, réalisé par Fabienne Macia : Peintre dans ses moments de loisirs et nous tenions à la remercier très chaleureusement. D'autant plus que Grazacoise de naissance, elle a su apposer sur cette toile, toute l'âme de la place du village.  
Merci Fabienne !

# Ecole & Syndicat du Rieutarel

Le compte rendu officiel du conseil d'école du Conseil d'école du 10 juin est disponible dans chaque établissement.

Ci dessous, quelques extraits concernant les débats importants tels les effectifs et l'organisation de la rentrée scolaire:

Syndicat du Rieutarel



EXTRAITS

## PROCES VERBAL DU CONSEIL DES ECOLES N°3

Présidé par Mme Berland

DÉCRET n°2014-1231 du 22 octobre 2014 art. 2 relatif à l'organisation d'instances pédagogiques dans les écoles et les collèges

### 4) Rentrée scolaire 2025 :

#### Effectifs prévisionnels

##### Effectifs prévisionnels de l'école maternelle de Grazac pour la rentrée scolaire 2025-2026.

A la maternelle, il y a actuellement un effectif de 79 élèves inscrits pour la rentrée prochaine : 23PS+28MS+28GS. Ces effectifs tiennent compte du résultat de la dernière enquête effectuée auprès des familles au mois de mai.

À la vue des effectifs, à la rentrée prochaine, un groupe de 6 élèves effectuera son année de grande section de maternelle à l'école élémentaire de Caujac.

Les familles des enfants concernés par un changement d'école en seront informées le plus tôt possible à l'issue du prochain conseil des maîtres relatif à cette répartition. De plus, une visite sera proposée aux 6 élèves qui effectueront leur année de Grande section à l'école élémentaire de Caujac et à leur famille, un soir après la classe.

#### Accueil des élèves à la rentrée de septembre

##### Rentrée échelonnée pour les élèves de petite section.

Une demande de rentrée échelonnée pour les élèves de petite section sera envoyée à Mme L'Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Si elle est acceptée, les élèves de petites sections uniquement pourront être accueillis en demi groupe classe. Un accueil en groupe restreint constituera un dispositif rassurant.

Le lundi 1 septembre, un groupe d'élèves sera accueilli. Le mardi 2 septembre ce sera au tour de l'autre groupe d'effectuer sa rentrée. Le groupe classe complet sera accueilli dès le jeudi 4 septembre. Les parents recevront une note d'information par mail à l'issue des répartitions.

Le syndicat du Rieutarel regroupe les écoles maternelles et primaires des communes de Grazac, Caujac et Esperce

Plus d'information sur le site internet de la mairie :  
[www.mairie-grazac31.fr/fr/jeunesse/  
syndicat-du-rieutarel.html](http://www.mairie-grazac31.fr/fr/jeunesse/syndicat-du-rieutarel.html)



#### Effectifs prévisionnels des écoles élémentaires de Caujac et Esperce pour la rentrée scolaire 2025-2026.

Cette année, les écoles de Caujac et d'Esperce comptaient 149 élèves. Plusieurs inscriptions ont eu lieu depuis le précédent conseil des écoles. Actuellement, pour la rentrée prochaine, il y aura : 28 CP, 36 CE1, 32 CE2, 20 CM1 et 28 CM2., soit un total de 144 élèves. Une inscription CP est en cours.

L'école élémentaire de Caujac accueillera également 6 élèves de grande section à la rentrée prochaine.

L'effectif global sera de 150 élèves, dont 15 élèves avec PPS et 7 premières demandes en cours.

Cet accueil impliquera une redistribution des affectations des classes et des enseignants, ainsi que le risque de double niveaux non consécutifs.

#### Accueil des CP

Les futurs élèves de CP sont invités à visiter l'école avec leurs parents le jeudi 3 juillet 2025.

Le lundi 1er septembre, les parents accompagnateurs des élèves de CP seront invités à entrer dans l'école et pourront accompagner les élèves de CP dans leurs classes respectives.

#### Vote des modalités d'organisation des conseils des écoles 2025-2026

EXTRATS

##### Calendrier prévisionnel :

Dans les quinze jours qui suivent la rentrée scolaire, le calendrier des trois conseils des écoles ainsi que le déroulement des élections des représentants des parents d'élèves seront communiqués aux familles, lors de la réunion de rentrée parents-enseignants puis dans une note d'information placée dans le cahier de liaison.



## Après le Conseil d'école :

En effet, les débats tenus en conseil d'école reflétaient une certaine incompréhension concernant le détachement de quelques enfants de maternelle vers Caujac, voire des craintes clairement exprimées par les parents. Le syndicat a interpellé l'inspectrice de l'éducation nationale, et les 3 Maires de Caujac, Esperce et Grazac faisaient courrier commun :

**EXTRAITS**

[...] Le bilan de la répartition des effectifs :

\* 73 enfants à GRAZAC répartis dans 3 classes, soit 24.33 élèves/classe

\* 150 enfants sur CAUJAC et ESPERCE répartis dans 6 classes, soit 25 élèves par classes

- Mais encore, quelques interventions de parents d'élèves expliquant, entre autres, que « leur enfant ayant déjà vécu cette situation, leur nombre très réduit les noyait dans un univers de grands dans lequel il était complètement perdu [...] ».

[...] proposé par les enseignants et les élus d'envisager une solution par le partage du temps des ATSEM de GRAZAC pouvant aller sur CAUJAC[...]

[...] A ce, sont venues se greffer de nouvelles informations que découvraient parents d'élèves et élus :

\* Remplacement du départ à la retraite d'une enseignante par 2 stagiaires

\* Remplacement de l'enseignant d'Esperce

\* 21 enfants ayant un besoin d'AESH sur CAUJAC

[...] avec le recul nécessaire, mais encore un peu de prise de hauteur de vue dans la situation ainsi décrite, nous pourrions nous demander si nous n'allons pas sacrifier 6 élèves de maternelle qui auraient pu se retrouver dans une des classes de 26.33 élèves, en les envoyant dans une classe de 25 élèves sans ATSEM ? [...]"

[...] est-il raisonnable d'imaginer sereinement ces enfants dans une école où la structure enseignante est déjà fragilisée par l'arrivée de 2 stagiaires en lieu et place d'un(e) enseignant(e), et dont 21 de leurs congénères sont en difficultés scolaire ce qui, nous le savons tous, n'est pas fait pour assurer la plus grande des sérénités générales attendue et nécessaire. A ce, vient s'ajouter le manque absolu d'ATSEM sur ce site, voire au mieux un partage qui, de fait, impactera aussi Grazac.

Madame l'inspectrice, nous élus pensons prouver ici savoir être à l'écoute de nos administrés notamment dans une instance tel le Conseil d'école, ce qui nous rend très pragmatiques et nous permet de faire évoluer nos réflexions, jugements et décisions ; nous espérons ici que vous entendrez cette évolution dans notre réflexion pour répondre favorablement à l'ensemble des acteurs qui font l'école du RPI de CAUJAC, ESPERCE et GRAZAC, l'école de la République faut-il le rappeler.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir accepter reconduire une organisation de la maternelle de GRAZAC à l'identique de l'année 2024/2025. [...]"

Après ce courrier et échanges téléphoniques constructifs, l'IEN demandait aux directions d'écoles du RPI de revoir la possibilité d'un maintien de l'organisation 2024/2025, ce qui a été fait.

Nous remercions donc ici l'IEN et tous les professeurs des écoles qui ont entendu le message et, nous semble-t-il, répondu favorablement aux vœux des parents, réappropriés et exprimés par les élus Maires du RPI.

# Cérémonie du 8 Mai 2025

Le jeudi 8 mai 2025, les Grazacoises et les Grazacois se sont réunis en nombre pour commémorer le 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Dans une atmosphère à la fois solennelle et chaleureuse, la cérémonie s'est déroulée sous un beau soleil, propice au recueillement et à la convivialité. Les enfants ont participé activement à cet hommage en déposant une gerbe au pied du monument aux morts.



Annie Brunanchon, Adjointe au Maire, a ensuite lu le discours officiel du ministre, rappelant les valeurs de paix, de liberté et de solidarité qui fondent notre démocratie. Monsieur le Maire a pris la parole à son tour pour adresser un message aux habitants, évoquant les enjeux actuels et la nécessité de rester attentifs à la défense de nos valeurs communes.

## Espace pub



**LE CAMION DE  
JADE**  
Camion Pizza le  
lundi soir à Grazac  
06 45 37 60 10

**VIGOUROUX et Fils**  
Plombier à Grazac  
05 61 50 69 03

**VIGOUROUX  
ET FILS**



**J'O Multi Service**  
[jomultiservice31@gmail.com](mailto:jomultiservice31@gmail.com)  
06 06 87 45 30

La cérémonie s'est terminée par une minute de silence, puis l'écoute de la Marseillaise et du Chant des partisans.

La forte mobilisation des habitants a témoigné de l'attachement sincère de la commune à ces moments de mémoire partagée, qui font aussi la richesse de la vie locale.



# Fête du jeu de société

Le 31 mai dernier, c'est sous les premières températures estivales que l'association AVE a régalé petits et grands avec son édition annuelle de fête du jeu.



Au programme, jeux de société en tous genres, mais également rafraîchissements et buffets, belles découvertes et parties endiablées, animées de main de maître (du jeu !) par les membres de l'association.

Ce fut un succès et une belle après-midi pour tous !



## L'association A Voir et à Entendre (A.V.E.)

La section **Jeux** de l'association A.V.E se réunit le **1er et 3ème vendredi à 20h30** pour des soirées jeux de sociétés. Bientôt les soirées auront lieu à la Maison des Saisons.

Les permanences de la **Bibliothèque** ont lieu les **mercredis de 15h30 à 17h**.

L'association cherche des volontaires pour s'associer à d'autres roulements de permanences à d'autres créneaux horaires.

La **Chorale** reprendra en Septembre **les lundis soirs à 20h30**, n'hésitez pas à nous rejoindre si vous voulez venir prendre plaisir à chanter en groupe !

Pour toute information, contactez A.V.E : [avoiretentendre31190@gmail.com](mailto:avoiretentendre31190@gmail.com)

# Summer party du CDF

## Message du Comité Des Fêtes (CDF) :

Un immense **MERCI** à toutes les personnes présentes lors de ces 3 jours de fête à Grazac ! Malgré un temps pas toujours au rendez-vous, votre bonne humeur a largement compensé les nuages

♥ Vous avez été nombreux à venir nous soutenir, partager un moment convivial, rire, danser... et ça nous a fait chaud au cœur !

Merci à notre président pour toute l'organisation et à nos formidables bénévoles qui ont été là du début à la fin : sans vous, rien ne serait possible ! 😊



**On vous dit à très vite pour de nouvelles aventures festives !**

**Le Président : Dimitri FERE**



Nos petites et grandes recrues et futurs bénévoles toujours aussi nombreux !

Ils répondent présents à nos invitations et sont toujours d'une grande aide.



# Fête de la musique

Ce 21 juin, la salle polyvalente du village s'est transformée en un lieu de convivialité et de plaisir. La soirée a commencé en beauté avec la chorale des enfants, qui a enchanté le public autour de chansons sur le pain. Ensuite, la chorale de l'association AVE a pris le relais, offrant un moment musical riche en émotions. Les élus et les bénévoles ont ensuite invité tout le monde à partager un apéritif convivial, offert par les associations Grazacoises, accompagné par les mélodies entraînantes du groupe Trio Domino pendant que les grillades cuisaiient.

Un délicieux repas municipal a suivi, pendant lequel Manon, Thibaut, Louane et Prescilla ont captivé l'audience avec leurs performances vocales. Pendant ce temps, les bénévoles et les élus ont servi avec le sourire un repas copieux et des grillades savoureuses, le tout gracieusement offert par la municipalité.

Un grand merci à eux pour leur générosité et leur dévouement !



Anna

Thibaut

Prescillia



Manon sur scène

Le comité des fêtes a également contribué à la réussite de l'événement avec une buvette bien approvisionnée, ajoutant à l'ambiance festive. Pour clore la soirée en beauté, Jérémy a enfilé sa casquette de DJ et a fait danser tout le monde jusqu'aux petites heures de la nuit.

Merci à tous les participants, aux bénévoles, aux élus, et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à faire de cette Fête de la Musique un moment inoubliable.



# Fête du 14 Juillet

Comme chaque année, la place du village s'est parée de lumières et de décos pour célébrer la fête nationale, ce lundi 14 juillet. Le repas, proposé par le restaurant Le MACAMS, a permis aux habitants de partager un moment de convivialité autour de bons plats, dans une ambiance chaleureuse et festive, et en musique !



Les Grazacois sont venus nombreux, en famille et entre amis, pour assister au traditionnel feu d'artifice. Ce spectacle pyrotechnique, alliant son et lumière, a émerveillé petits et grands et rassemblé tout le village dans un moment de pure magie.

La soirée s'est poursuivie en musique avec l'animation d'Aurélien, de PLCM Events, dont la programmation musicale a fait l'unanimité des Grazacois présents.

Si le bal n'a pas rencontré le succès habituel — sans doute en raison d'une veille de reprise du travail après un long week-end — les participants présents ont profité pleinement de la soirée, dans une atmosphère familiale et détendue.



Un grand merci à la municipalité, au MACAMS, à PLCM Events et à tous les participants qui ont contribué à faire de cette fête un agréable moment de partage en ce début d'été.

# Ciné plein air et Vide Grenier

Les 19 et 20 juillet dernier, furent l'occasion d'un weekend bien rempli à Grazac avec le ciné plein-air et le vide-grenier organisés par le Comité des Fêtes.



Le samedi soir était organisée la diffusion du film "Astérix et Obélix Mission Cléopâtre" avec plus d'une centaine de personnes qui nous ont rejoints pour passer un super moment en famille ou entre amis. Les Grazacois ont grandement apprécié le choix du film, à la fois classique, drôle, historique, et plein à craquer de références de pop-culture.



Dès le lendemain le vide grenier a permis de faire le plein, avec pas moins de 100 mètres linéaires de stands ! Soit 24 exposants (6 de plus qu'il y a 2 ans).

Le Comité Des Fêtes remercie la Mairie, les partenaires et tous les bénévoles d'avoir contribué au bon déroulement de ce beau weekend où le temps nous a enfin épargné.

Le CDF remercie également tous les exposants et toutes les personnes présentes !



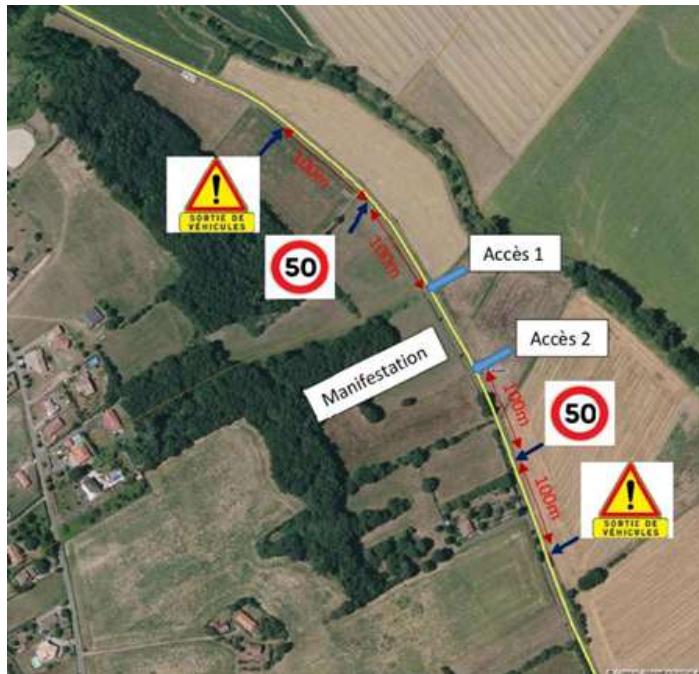
# A venir - Woodland Festival

30 Août

Le Woodland Festival 2025 se tiendra le **samedi 30 Aout de 16h à 6h**, dans la forêt privée de Grazac (31), site historique du festival.

L'évènement adopte une configuration plus simple et intime cette année :

- Une seule scène, afin de maîtriser les flux de personnes, renforcer la sécurité, équilibrer le budget et réduire les nuisances sonores
- Une réduction stricte du volume sonore à partir de 4h du matin, comme en 2024
- Uniquement des artistes émergents locaux, pas de guests internationaux
- Une réduction de la jauge à environ 500 personnes, compte tenu de la concurrence accrue ce même weekend (Rose Festival, El Row au Poney Club...)



- 9 Artistes
- En plein cœur de la forêt
- Show light & Écran XXL en nouveauté
- Déguisement conseillé (pharaon, momie, sphinx ou créature mystique)
- Chill Zone en foret pour les âmes en quête de paix
- Camping gratuit sous les constellations
- Navettes gratuites depuis la gare pour venir en train.
- 2X Food corner



## Woodland Festival : PHARAOH'S RAVE

*“Au cœur d'une clairière oubliée, là où les arbres murmurent à ceux qui savent écouter, une brèche s'ouvre dans le temps.*

*Les dieux anciens s'éveillent, les hiéroglyphes vibrent, et les pyramides s'illuminent sous les pulsations de la musique électro.*

*Bienvenue dans une expérience unique, où la nature sauvage rencontre les secrets enfouis de l'Égypte antique 🌳”*

L'édition du Woodland la plus mystique, solaire et sauvage, revient pour réveiller les esprits et faire danser les momies.

# A venir - Jazz sur son 31

Le festival "Jazz sur son 31" proposé par le Départemental de la Haute-Garonne en collaboration étroite avec la Fédération des Foyers Ruraux 31-65, la commune de Grazac fera partie des lieux accueillant des concerts.

Manifestation programmée le 19 octobre 2025.



## Cuartito Tafi

Depuis leur rencontre au pied de la montagne des sept couleurs en Argentine, le Cuarteto Tafi nous livre une musique moderne, ambitieuse et personnelle.

Aux chants espagnols – douce nostalgie de l'exil argentin de la chanteuse – s'ajoutent les sons de la Méditerranée orientale, du bouzouki grec à la douceur de la guitare flamenca, en passant par les rythmes endiablés des percussions afro-latines.

À la fois poétiques et engagés, leurs chansons résonnent comme un hymne à la vie et à ses joies essentielles. On y rencontre ce que l'humanité a de plus profond : l'amour, l'exil, la terre, la révolte ou encore l'amitié.

Les 4 artistes sont : Leonor Harispe, Ludovic Deny, Matthieu Guenez et Frédéric Theiler.



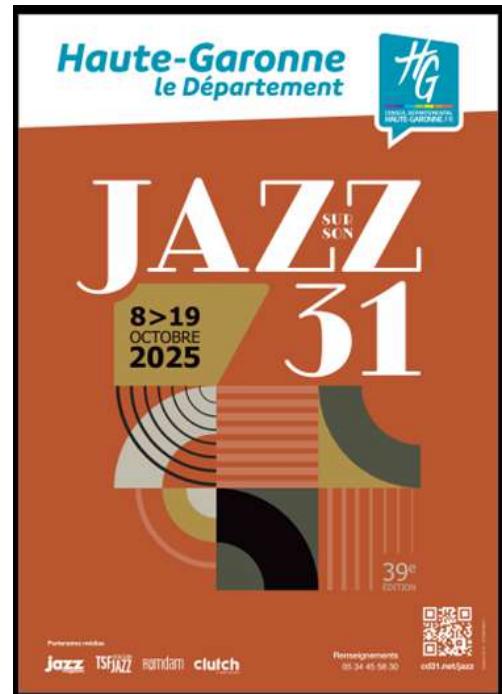
On entend au fil du chemin, des mélodies, des thèmes traités et des carcans musicaux, cette quintessence argentine, cette terre nostalgique, violente et sud-américaine, ces arômes d'antan venant du sud.

Les percussions afro-latines s'ouvrent à une nouvelle palette de sons : ambiances, sonorités et nuances électroniques ; le bouzouki grec, la guitare flamenca et le oud alternent entre tradition et contemporanéité : on découvre des mélodies aux accents traditionnels, pops et modernes.

Vous trouverez plus d'informations sur le lieu et l'horaire du concert d'ici la fin de l'été sur le site internet de la Mairie.

19 octobre

Un évènement  
CD31 // GRAZAC



### Naissance :

- GAZIBARIC Mathis, né le 17 juin 2025

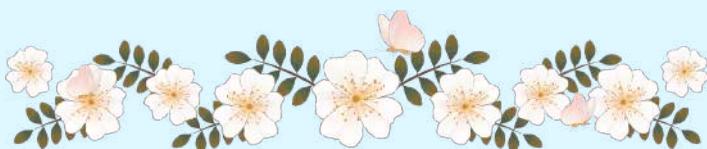


### Pacs :

- M. ZAMPEZE Renaud et Mme GARCÈS Chloé, le 24 mai 2025

### Mariage :

- Mme CROCHET Jessica et M. DALLIER David, le 12 juillet 2025



### Décès :

- M. DELAY Jean, le 7 juin 2025
- M. DUPUY Jean-Yves, le 28 juin 2025

## Campagne de don du sang

**DON DE SANG  
MAINTENANT  
C'EST URGENT**

### Les réserves sont basses !

Prochaines dates pour donner votre sang :

- Lundi 04 août (09h-13h)
- Lundi 15 septembre (14h30-18h30)

Les dons ont lieu salle Belvédère ou Square Clémenceau.

Et autour d'Auterive :

- Eaunes : Mercredi 06 août (15h-19h)
- Labarthe s/ Lèze : Jeudi 14 août (14h-19h)
- Cintegabelle : Ven. 29 août (14h30-19h)
- Pompertuzat : Mardi 5 oct (15h-19h)



Les réservations vous permettent de trouver le meilleur créneau et le lieu de don à proximité :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>



# La famille s'anime à Auterive

Le samedi 14 juin 2025 a été marqué par un bel après-midi de convivialité et d'animations à Auterive, à l'occasion de l'événement “La famille s'anime” dans l'interco. Sur la place de la Madeleine, les familles du territoire ont répondu présentes pour profiter d'une programmation festive, portée par les équipes des crèches, des accueils de loisirs, des espaces jeunes et de l'école de musique intercommunale (EMILA).

En plus des incontournables (jeux en bois, défis sportifs, structures gonflables, spectacles et restitutions des enfants) cette édition a réservé plusieurs surprises qui ont rencontré un franc succès.



Des nouveautés très appréciées :

- Un escape game immersif a permis aux participants de plonger dans l'univers du jeu de rôle, tandis que le camion numérique a offert une première approche ludique des outils digitaux. Le flashmob géant, orchestré par le centre chorégraphique Isadora, a quant à lui clôturé la journée sur une note festive, en musique et en mouvement.



Tout au long de l'après-midi, les rires, les échanges et la bonne humeur ont rythmé les activités. Le spectacle des enfants, suivi du goûter partagé, a renforcé les liens entre les familles et les équipes éducatives.

- Le tri au cœur du jeu : Autre animation remarquée : le stand « Tir au tri », proposé dans l'espace “On joue”, dédié aux jeux de société. Imaginé et animé par Erwan, ambassadeur du tri du Bassin Auterivain, ce jeu a permis aux enfants et à leurs parents de tester leurs connaissances en matière de tri sélectif, tout en s'amusant.



Grâce à une organisation fluide et à l'investissement des nombreux professionnels présents, cette journée s'est déroulée dans les meilleures conditions.

**Ce rendez-vous familial s'impose désormais comme un temps fort du territoire, où apprentissage rime avec plaisir, et où le vivre ensemble prend tout son sens.**



# La piscine d'été d'Auterive est ouverte !

À l'heure où l'été s'annonce caniculaire, les Auterivains et habitants des villes aux alentours pourront enfin se rafraîchir.

La piscine municipale d'Auterive ouvre ses portes ce samedi 5 juillet et restera accessible jusqu'au dimanche 31 août.

Le tarif est de 2,50 € pour les adultes et 1,60 € pour les enfants.

Toutes les informations sur :

<https://www.auterive31.fr/actualites/piscine/>

La piscine est ouverte tous les jours de 13h30 à 19h, sauf le Vendredi où elle est fermée pour la journée.

Pour demander des cours de natation, contactez le maître-nageur au 06 88 86 63 92.

N'hésitez pas, et venez vous rafraîchir !



## Centre aquatique de la CCBA

Cet été marque un tournant pour le Bassin Auterivain, avec l'avancement du projet de centre aquatique intercommunal. Situé à "La Bordière", proche du centre-ville, ce projet se concrétise, car la symbolique pose de la première brique et la versée du premier litre d'eau, a eu lieu le 11 juillet.

Et déjà, cet ambitieux chantier s'accompagne de retombées économiques locales : parmi les 18 entreprises mobilisées, 16 sont basées en Occitanie, dont 13 à moins de 50 km d'Auterive.

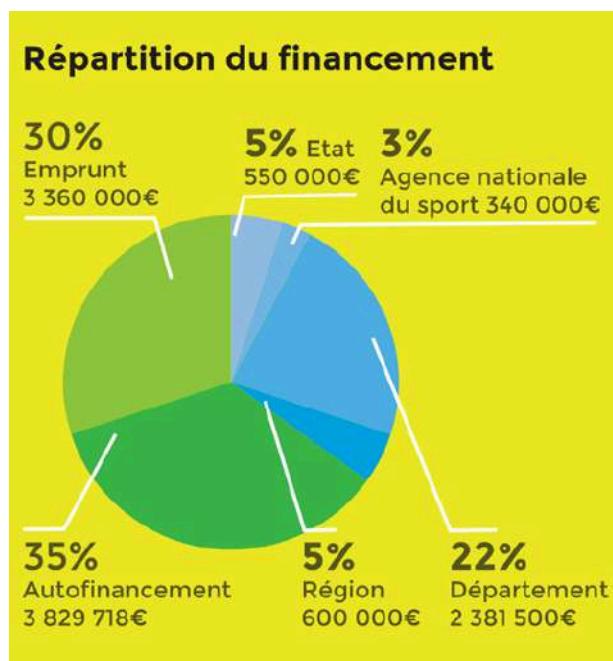
Le futur centre aquatique sera conçu en réponse aux enjeux environnementaux actuels.



Le bâtiment répondra à des critères de haute qualité environnementale, intégrant des solutions telles que la chaudière bois mixte, les panneaux photovoltaïques, la récupération des eaux pluviales, une ventilation naturelle, ainsi que l'utilisation de matériaux écologiques et une isolation renforcée.



Avec la participation des partenaires financiers : Jean-Luc Blondel (sous-préfet de Muret), Christophe Delahaye (La Région Occitanie / Pyrénée-Méditerranée), Sébastien Vincini (Haute-Garonne), Serge Baurens (CCBA), Christophe Bex (Député de la 7ème circonscription), René Aréma (Maire d'Auterive), les élus communautaires ainsi que Z-Architecture/Tocrault Dupue associés et les entreprises oeuvrant pour la construction de ce complexe.



**Le futur centre aquatique :**

- Un bassin sportif de 25 mètres:
  - 5 couloirs de nage (312m<sup>2</sup>)
  - Bassin d'activité/loisirs (150m<sup>2</sup>)
  - Profondeur de 1,30m à 1,8m
- Un espace de loisirs avec toboggans,
- Des aires extérieures végétalisées,
- Une terrasse minérale et pelouses-solarium,
- Un espace pour des foodtrucks.

Le Président de la CCBA a souligné l'engagement et la solidarité financière exemplaire des communes de la CCBA, ce qui a permis de soutenir le projet à hauteur de 16% de l'enveloppe totale, juste derrière le Département, plus important contributeur financier avec près de 25% de financement du coût des réalisations. Le Président du Département, Sébastien Vincini, a affirmé sa détermination et le total engagement de son assemblée à soutenir de tels projets nécessaires dans notre Département, il a ainsi interpellé l'assemblée : "Aujourd'hui, en l'état des équipements aquatiques en Haute Garonne, nous n'avons pas les moyens d'assurer la formation d'un Léon Marchand, nous avons beaucoup de talents qui arrivent sur nos territoires, il nous faut, et c'est aussi vrai pour tous les équipements sportifs d'envergure, mettre en place les moyens à la hauteur de ces talents."

D'un coût de 8,99 millions d'euros HT, 11 millions avec les frais de maîtrise d'œuvre et bureaux d'études, le chantier a démarré en mai.

**L'ouverture au public et les premières baignades sont attendues pour mi-2027.**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BASSIN AUTERIVAIN  
Haut-Garonnais

**JEUDI 18 SEPT 25**  
**De 8<sup>h</sup>30 à 12<sup>h</sup>30 - AUTERIVE**  
**ESPLANADE LA MADELEINE**

# FORUM EMPLOI

FORMATION - ALTERNANCE - RECRUTEMENT

PAGE : CCBA (C) 04/2015 - Z Robert LAVIGNE 31190 AUTERIVE - Tel : 05 61 50 59 00 - N° SIRET 2002686072011 // Impression : Messagé



**+ de 1800 m<sup>2</sup>**  
**dédiés à l'emploi**

**apprentissage**  
**formations**  
**ateliers**  
**et conférences**

LES +

**ESPACE FONCTION PUBLIQUE**  
**ESPACE NUMÉRIQUE**



[www.ccba31.fr/emploi-formation](http://www.ccba31.fr/emploi-formation)  
[f @serviceemploiCCBA](https://@serviceemploiCCBA)



# La matinale des services publics - CCBA

France Services et la Maison de l'Habitat organisent :

## "La Matinale des Services Publics du bassin Auterivain : Mes papiers, mes droits et moi"

JUL 17 Le vendredi 19 septembre 2025

① De 08h30 à 12h30

📍 Esplanade de la Madeleine à Auterive (sous chapiteau)

L'objectif de cet évènement est de donner à chacun une meilleure visibilité des services sociaux publics présents sur le territoire de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain. Cette matinée d'échanges et d'informations, organisée en parallèle du marché de plein vent, sera articulée autour de plusieurs pôles thématiques (accès aux droits, habitat, social, sécurité, mobilité, autonomie...) et d'ateliers pratiques, avec pour objectif de mieux informer les usagers sur leurs droits et les démarches accessibles sur le territoire :

- CAF, MSA, CPAM,
- Impôts,
- Retraite,
- Justice,
- Accès au numérique,
- Logement,
- Amélioration de l'habitat & rénovation
- Assistantes sociales...



## Espace détente

### Sudoku Niveau Facile

4	5	2			7	3		
9		7		4		5	1	2
3			8	5	2		9	7
2	1			3	8	7	4	
			5	6			8	1
5	4	8		7	1		3	
6				9	1	2	3	
3		7			8		4	
2	4	3	1				9	

### Sudoku Niveau Difficile

	5	2			7			
						3	1	2
					5		4	9
2					3			4
			5	6		2		1
	4	8	2			9		
6	7			8				
			7		6	8	5	
	2	4						9

# Permanences & Services à Grazac

## France Service

Besoin d'aide pour vos démarches administratives du quotidien, (cartes d'identité, retraite, justice, etc.) la Communauté de communes ouvre un service à Grazac tous les mardis sur RDV :

**Les MARDIS de 9h à 12h - MAIRIE DE GRAZAC**

Prise de rendez-vous au 05 61 50 99 00



**France Services**  
Proche de vous au quotidien



## Conseiller Numérique

Tous les lundis, un conseiller numérique vient à Grazac dans la salle du conseil pour des permanences ouvertes au public :

**Les LUNDIS de 9h à 12h - MAIRIE DE GRAZAC**

Prise de rendez-vous au 05 61 50 99 00

**Les maisons France services :**  
**Elles rassemblent 11 organismes partenaires**  
**vous permettant de faire toutes vos démarches administratives en un seul lieu.**  
**Vos services publics n'ont jamais été aussi près de chez vous !**  
<https://www.france-services.gouv.fr/>

## La Croix Rouge

L'Unité Locale de Muret de la



Croix Rouge vous reçoit autour d'une collation, pour un moment d'écoute, de partage et d'orientation si besoin.

Vous pourrez bénéficier de l'épicerie solidaire et de la vestiboutique.

**Les 2ne mercredi du mois de 14h à 16h30 - MAIRIE DE GRAZAC**

Prise de rendez-vous au 05 61 56 10 08

**Unité Locale de Muret**

67 avenue Bernard IV

31600 MURET

**05.61.56.10.08**

[mobilite.muret@croix-rouge.fr](mailto:mobilite.muret@croix-rouge.fr)

<https://hautegaronne.croix-rouge.fr/>

*Le guichet*  
**Rénov'Occitanie**  
**DU PAYS SUD TOULOUSAIN**

## Conseil Rénovation Habitat

Le Pays Sud Toulousain propose aux habitants l'accès à un guichet de conseil en rénovation de l'habitat, labellisé Espace Conseil France Renov'. Ce service est gratuit, indépendant et sur-mesure.

Pour le premier semestre 2025 à Grazac :

**2ème mardi du mois de 9h à 12h - MAIRIE DE GRAZAC**

Prise de rendez-vous au 05 61 97 34 20 -

Email : [infoenergie@payssudtoulousain.fr](mailto:infoenergie@payssudtoulousain.fr)



# Appel à candidatures : Comité Usagers



Le département de la Haute-Garonne cherche des candidats pour aider à l'évaluation des actions du schéma départemental 2024-2028, en faveur des personnes âgées, des personnes en situations de handicap et leurs aidants.

## 2 comités cherchent des membres :

- “Les cafés du comité usagers” : Personnes en situation de handicap et aidants
- « Les petits dej’ du comité usagers » : Personnes de + de 65 ans et aidants



## Comment ça se passe ?

- Chaque comité sera composé de 5 à 15 personnes, + un groupe “réserviste” en cas de besoin.
- Le mandat sera d’1 an minimum, avec la possibilité de rester jusqu’à 2028.
- Le comité se réunira tous les 4 mois, pendant 2h, dans un esprit convivial, dans divers lieux d'accueil en fonction des lieux de vie des participants.

## Conditions à remplir pour pouvoir candidater :

- Vivre en Haute-Garonne
- Être usager de 65 ans et plus, ou personne en situation de handicap
- Être aidant d'une personne de +65 ans ou en situation de handicap
- Ne pas être membre du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)
- Ne pas être membre de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)
- Ne pas être membre de la commission exécutive (COMEEX) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées

## **Vous souhaitez participer, apporter votre point de vue et vos connaissances ?**

Contactez la Mairie de Grazac pour récupérer le coupon de candidature.

05 61 08 42 39 - mairiegrazac31@wanadoo.fr

**Le coupon sera à renvoyer avant le 12 Octobre 2025**

**La voix des simples**  
Sylvie Lacaze - Productrice



## Espace pub

Plantes médicinales & cueillettes sauvage.

Tisanes - Gémmothérapie -  
Sirops - Huiles solarisées...

7 route de Caujac à GRAZAC  
06 28 77 05 53  
voixdessimples@gmail.com



# Mutuelle intercommunale MUTAMI

Le 23 mai dernier, un premier rendez-vous avec la mutuelle Inter-communale MUTAMI a été organisé afin de présenter ces services aux Grazacois intéressés. La présentation a consisté en un survol des services proposés, et des réponses aux questions.

A noter : Les contacts de MUTAMI seront disponibles pour étudier les situations au cas par cas.



Trop d'habitants des communes renoncent à se soigner faute d'une couverture santé suffisante, ce qui impacte leur bien-être et leur qualité de vie.

MUTAMI a élaboré une offre de mutuelle où la solidarité joue pleinement son rôle, conçue en partenariat avec les élus de l'inter-communalité, afin de répondre spécifiquement aux besoins de la population.



## Mutuelle intercommunale

### PERMANENCES

Suite à l'assemblée publique qui s'est tenue le vendredi 23 mai à Grazac, la mutuelle intercommunale MUTAMI tiendra des permanences afin de répondre à vos questions personnelles, et procéder à l'ouverture d'un compte si vous le souhaitez.

**1er et 3ème Mercredi de chaque mois**  
de 13H à 17H - CCAS d'**AUTERIVE**

**3ème Mercredi de chaque mois**  
de 10H à 12H - Mairie de **MIREMONT**

**Mutami**  
LE LIEN SOLIDAIRE

**Grazac**

### MUTAMI c'est :

- Partenariat certifié avec les communes
- Sans questionnaire médical
- Tarif négocié (unique à partir de 70 ans)
- Services inclus pour tous les bénéficiaires : téléconsultation, assistance vie quotidienne, protection juridique
- Gratuité de la cotisation à partir du 3ème enfant
- Forfaits « parodontologie » et « orthodontie adulte » inclus et non pris en charge par la Sécurité sociale
- Forfait jusqu'à 100€ pour une chambre seule
- Prise en charge laboratoire sur certains niveaux (non remboursée par la Sécurité Sociale)
- Activité physique adaptée prescrite

Pour plus d'information : 05.61.08.42.39 (pour un RDV groupé à Grazac).

Vous pouvez également contacter la Conseillère Mutualiste au 07.84.14.04.48



# Prêt de vélo

Le Pays Sud Toulousain vous propose de tester un vélo à assistance électrique gratuitement pendant 2 semaines.



AVEC LE PAYS SUD TOULOUSAIN, ESSAYEZ  
LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE  
GRATUITEMENT !

Contact et informations au **05 61 97 74 24**

Plus d'informations sur le site du Pays du Sud Toulousain :  
<https://payssudtoulousain.fr/mobilite/velo/>

Le Pays Sud Toulousain vous prête 1 VAE pour une durée de 2 semaines maximum pour tester ce mode de déplacement.



## COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Réservez** la période qui vous intéresse
- 2 Fournissez les documents** demandés :
  - Contrat de prêt
  - Chèque de caution
  - Photocopie de la pièce d'identité
  - Justificatif de domicile
  - Attestation de responsabilité civile
- 3 Prenez RDV** dans les locaux du Pays Sud Toulousain
- 4 Roulez**
- 5 Restituez** le vélo en bon état



**Contact : 05 61 97 74 24**





# Chaleur & Canicule : Les bons gestes

## Hydratation

Petits et grands doivent s'hydrater de façon régulière en cas de fortes chaleurs.

Les nourrissons, les jeunes enfants et les personnes âgées sont les populations les plus concernées par la déshydratation.

Buvez de l'eau sans attendre d'avoir soif !

## Alimentation

Malgré la chaleur qui a tendance à réduire l'appétit, il est primordial de bien se nourrir.

Pour ce faire, vos meilleurs alliés sont les fruits et légumes de saison gorgés d'eau ! Crudités, viandes maigres ou poissons, soupes froides et fruits de saisons seront vos alliés cet été.

## VAGUES DE CHALEUR, QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?



PERSONNES ÂGÉES  
DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES  
OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES  
DÉPENDANTES



FEMMES  
ENCEINTES



ENFANTS

## Personnes âgées

Particulièrement sujettes à la déshydratation et à l'hyperthermie, les personnes âgées doivent :

- Rester plusieurs heures par jour dans une zone fraîche ou climatisée,
- Se passer un linge humide sur le visage, le cou et les bras pour se rafraîchir,
- Boire près d'1,5 litre d'eau par jour,
- Manger suffisamment.

Des symptômes comme une grande fatigue ou une faiblesse inhabituelle doivent vous amener à contacter un professionnel de santé, pour une prise en charge précoce.

## Le saviez-vous ?

Le mot canicule vient du latin canicula, qui signifie « petite chienne ». En astronomie, c'est le nom que les Romains ont donné à l'étoile Sirius, la plus brillante de la constellation du Grand Chien, qui se lève et se couche en même temps que le Soleil lors des grandes chaleurs de l'été. Par extension, dans l'usage courant, canicule en est venu tout naturellement à désigner la période de très grande chaleur ou cette chaleur elle-même.



## Animaux domestiques

Les animaux domestiques peuvent également être victimes de déshydratation.

Ne négligez pas l'alimentation de votre animal de compagnie et veillez à ce qu'il ait toujours à boire.





## En période de canicule : quels sont les signaux d'alerte ?



### Garder un logement frais

- En journée : Fermer les fenêtres bien avant que la température extérieure ne dépasse celle du logement, et fermer les volets avant que le soleil ne tape sur les fenêtres.
- En soirée ou la nuit : Faire circuler l'air en ouvrant les fenêtres et les portes pour créer des courants d'air, Privilégier plutôt le ventilateur au climatiseur.

### Face à la canicule, adoptez les bons réflexes :



Buvez de l'eau régulièrement



Maintenez votre logement frais : fermez les fenêtres et volets la journée



Mouillez-vous le corps



Ne buvez pas d'alcool



Évitez les efforts physiques



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

### En cas de sorties au soleil :

Il est important de se protéger, même quand la sortie est de courte durée.

Les précautions à prendre :

- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour,
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque, supermarché...),
- Evitez les efforts physiques,
- Si vous vous exposez au soleil, appliquez régulièrement une crème solaire adaptée, portez des vêtements légers de couleur claire, un chapeau et des lunettes de soleil.



# Affaires de femmes ? Affaires de tous.

## Un peu d'histoire :

L'historien Jules Michelet écrivait : « Les hommes ont pris la Bastille, les femmes ont pris le roi », soulignant leur rôle décisif en 1789. Si des figures comme **Olympe de Gouges** ou **Charlotte Corday** restent célèbres, elles ne résument pas à elles seules les attentes des femmes de l'époque.

Dans *Les femmes et la Révolution (1770-1830)*, Christine Le Bozec démonte plusieurs idées reçues.



Entre 1789 et 1793, les femmes obtiennent d'importants droits civils : existence juridique propre, réforme du mariage avec divorce possible, égalité des époux et partage de l'héritage. Pour la première fois, elles ne sont plus traitées en mineures permanentes. Comme le rappelle Christine Le Bozec dans son livre, « Si cette période fut loin d'être un moment de totale émancipation, il n'en demeure pas moins qu'elle fut la seule où les femmes acquièrent des droits civils, que les régimes suivants s'empressèrent de restreindre. »



Mais ces progrès s'arrêtent au seuil de la citoyenneté. Le droit de vote, l'accès à la garde nationale ou à la vie politique leur sont refusés. Les révolutionnaires défendent un modèle d'égalité civile, mais sans reconnaissance politique. Les femmes deviennent des « citoyennes sans citoyenneté ».

Le combat pour la citoyenneté, lui, ne fait que commencer.

**La loi de juillet 1965 garantit aux femmes mariées des droits essentiels, comme pouvoir travailler ou ouvrir un compte en banque sans l'autorisation du mari.**

Difficile de croire que ce n'était qu'en 1965... Et pourtant, il y a seulement 60 ans, les femmes retrouvaient automatiquement leurs biens après un divorce !

**Et ce n'est pas encore terminé...**

## Le 3919 : Pour accompagner les femmes victimes de violences

Il peut-être difficile pour une personne victime de violences de demander de l'aide. C'est pourquoi le 3919 est la ligne d'écoute nationale destinée aux femmes victimes de violences.

Une professionnelle (une écoutante) vous répondra et vous apportera une écoute bienveillante, empathique et sans jugement.

Le 3919 est un premier contact : vous serez entendue par une professionnelle qui pourra vous informer au mieux et mieux vous orienter. Par leur écoute et leur professionnalisme, les écoutantes du 3919 vous accompagnent dans ce premier pas pour sortir des violences. Vous n'êtes pas seules.

### La violence peut prendre plusieurs formes:

- Physique : coup, bousculade, strangulation, mutilation...
- Psychologique : humiliation, harcèlement, chantage, dévalorisation, intimidation...
- Sexuelle : rapport ou pratique non consenti ;
- Économique et/ou administrative : confiscation d'argent, papiers d'identité, empêcher de travailler...
- Cyber : via le téléphone, la messagerie, les réseaux sociaux...

**Le 3919 n'est pas un numéro d'urgence : si vous êtes en danger immédiat,appelez la police (17) !**

- Appelez le 3919 si vous éprouvez des doutes, des peurs, des questionnements sur une situation.
- Appelez le 3919 si vous avez besoin de renseignements ou besoin de soutien suite à des violences.

L'appel est gratuit : votre appel ne sera pas traçable, il n'apparaîtra pas sur votre facture téléphonique ni dans votre historique d'appels. Si vous souhaitez être rassurée, vous pouvez vous renseigner auprès de votre opérateur ou bien appeler avec un autre téléphone, celui d'un·e proche par exemple, il n'y aura aucune répercussion financière.

24h/24 et 7j/7 : vous trouverez une oreille attentive à l'autre bout du 3919 !

L'ouverture de la ligne – à toute heure du jour et de la nuit – vous permet d'appeler lorsque vous vous sentez le plus en sécurité pour le faire.

**Pour faire un signalement officiel, rendez-vous sur : [www.service-public.fr/cmi](http://www.service-public.fr/cmi)**

Vous pouvez dialoguer avec une policière, un policier ou des gendarmes formés aux violences sexistes et sexuelles qui peuvent déclencher des interventions.

Ce tchat est accessible 24h/24 et 7j/7.

### Mise en sécurité des femmes :

Le réseau Solidarité Femmes est le seul en France à être spécialisé à la fois dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes et enfants victimes de violences. Une des premières préoccupations des femmes, qui doivent fuir ou qui sont expulsées de leur foyer, est de trouver un endroit sûr où dormir.

Où être hébergée en cas d'urgence ? Quel hébergement d'urgence trouver en cas de séparation ? Est-ce qu'il existe des hébergements d'urgence pour famille si je pars avec mes enfants ?

Les associations du réseau Solidarité Femmes disposent aujourd'hui de plus de 5 000 places d'hébergement, permettant d'accueillir chaque année plus de 7 000 femmes et enfants.

Pour plus d'information, rendez-vous sur [www.solidaritefemmes.org](http://www.solidaritefemmes.org)



# Renouvellement de Bail 2026

## **Appel à candidatures :**

Gérance libre pour le bar-restaurant-commerce de Grazac

Non, vos élus de s'entêtent pas. Un commerce local, un commerce rural doit répondre à des objectifs de "Services publics. Voilà déjà un an et demi que le nouvel établissement commerce, bar-restaurant a été confié à Steeve et Karine, qui l'ont baptisé le "MACAM'S".

Rappelons que cet établissement est mis à disposition gratuitement, sans loyer. Les charges sont refacturées au gérant, et seule la licence IV est soumise à redevance, afin de ne pas créer de distorsion due à avantage commercial ou concurrence déloyale vis-à-vis d'établissements comparables sur le territoire. (Voir article L442-1 article 4 - Loi n°2023-221 du 30 mars 2023, article L442-3 et L442-4 de la loi 2020-1508 du 3 décembre 2025 article 18 et suivants).

Depuis, nous avons reçu et écouté bien des commentaires, des appréciations diverses quant aux services et modes de fonctionnement. Non il ne s'agit pas de se mettre au garde à vous, face à certaines critiques acerbes pas toujours bienveillantes, mais bien d'amener les services tels qu'initialement invoqués et souhaités à travers le sondage réalisé il y a déjà 3 ans auquel les Grazacoises et Grazacois ont été associés.

C'est pourquoi, dans le cadre d'un éventuel futur renouvellement du bail précaire régissant cette mise à disposition du bâtiment communal, la municipalité lancera dès septembre un appel à candidatures pour renouveler la "qérance libre" du bar-restaurant de Grazac.

Bien entendu, les gérants actuels pourront recandidater, ce sera peut-être l'occasion pour eux de proposer de nouveaux services, au plus près des attentes des Grazacoises et Grazacois.

Dans les attentes, nous pouvons trouver : une approche commerciale plus importante, des services de repas à domicile pour les aînés, amplitudes horaires améliorées...

# Espace détente

Mot cachés - Été 2025 à Grazac

C L F R B O S E N E T G  
A A E E N E E L S U R R  
N V U M E V C L A C A A  
I I X M U C N I A E N Z  
C T N U Q C A U P B S A  
U S E S I S C O I R P C  
L E E T S B A P S A O O  
E F E L U É V A C B R I  
E L L I M A F R I T T S  
J U I L L E T C N É À T  
S E D I R É P S E H O U  
N O I T P I R C S N I S

Toutes les lettres sont utilisées, soit dans un mot, soit dans la phrase cachée à trouver avec les lettres restantes.  
Mots à trouver :

BARBECUE	CANICULE	CRAPOUILLE
FAMILLE	FESTIVAL	FEUX
GRAZACOIS	HESPERIDES	INSCRIPTION
JUILLET	MUSIQUE	PISCINE
SUMMER	TRANSPORT	VACANCES



**Saurez-vous trouver la phrase cachée ?**



**Haute-Garonne**  
le Département



# JAZZ SUR SON 31

8 > 19  
OCTOBRE  
2025

39<sup>e</sup>  
ÉDITION



DISTRIBUTOR MUSIQUE

jazz TSFJAZZ Romdam clutch

Renseignements :  
05 34 45 58 30 cd31.net/jazz



2 Vidéos Youtube du Cuarteto Tafi :  
(Ils seront en concert à Grazac le 19 octobre)



Les écouter sur Spotify :



# AGENDA

## Aout 2025



### Woodland Festival

Par Paint Bénit

**30-31**

AOUT

## Septembre 2025



### Fête du village + Tournoi de Pétanque

**6-7**

SEPT.

Par le CDF

## Octobre 2025



### Théâtre "L'idée du siècle"

Par l'association A.V.E

**12**

OCT.



### Concert "Jazz sur son 31"

Par la municipalité et le Cuartito Tafi

**19**

OCT.



### Journée des talents créatifs

Par l'association A.V.E

**25**

OCT.

## Novembre 2025



### Commémoration du 11 novembre

Par la municipalité

**11**

NOV.



### "Les Tourn'Sols soufflent 15 pétales"

Par l'association A.V.E

**16**

NOV.



### Théâtre la Compagnie des Alouettes

Par l'association A.V.E

**29**

NOV.

## Décembre 2025



### Marché de Noël et Concert

Par le Comité des fêtes & l'association A.V.E

**3**

DEC.

## Janvier 2026



### Repas des aînés

Par la municipalité

**11**

JAN.



## Mairie de Grazac

Place du Village - 31190 GRAZAC

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi **de 9h à 12h30** et le samedi **de 9h à 12h**

Contact : 05 61 08 42 39 | [mairiegrazac31@wanadoo.fr](mailto:mairiegrazac31@wanadoo.fr) | [www.mairie-grazac31.fr](http://www.mairie-grazac31.fr)